

INDUSTRIE TEXTILE

# Lutter pour survivre en temps de pandémie

Public Eye





Romeo Regenass

## Dix centimes pour survivre

La pandémie de Covid-19 se manifeste dans presque toutes les facettes de notre vie et fait des victimes à de nombreux niveaux. Le virus accroît notamment l'écart entre les riches et les pauvres. Dans son rapport annuel sur les inégalités sociales, l'organisation britannique Oxfam constate que la crise aggrave les inégalités existantes, et que le Covid-19 a provoqué une explosion de la faim dans le monde qui aurait coûté la vie à 6 000 personnes par jour en 2020.

En même temps, malgré la pandémie, la fortune des dix milliardaires les plus riches a augmenté d'environ 500 milliards de dollars entre février 2019 et décembre 2020. Et en Suisse, les 300 plus grandes fortunes, d'après le classement du magazine Bilan, ont vu leur richesse augmenter de 5 milliards de francs malgré la crise. Rien de surprenant... Car quiconque a autant d'argent connaît la formule magique : la diversification. Le portefeuille des riches a un large spectre : leurs avoirs sont placés dans l'immobilier, les entreprises, les titres boursiers et les métaux précieux. Et il y a toujours des affaires à faire, même (et peut-être surtout) en temps de crise.

Mais pour les travailleuses et travailleurs du textile au Cambodge, qui sont au cœur de ce numéro, la diversification n'est pas une option. Déjà en temps normal, leurs revenus leur permettent à peine de vivre dans la dignité. Pendant la pandémie, beaucoup perdent leur emploi et leur salaire, et ne peuvent plus nourrir leur famille. C'est pourquoi Public Eye lance la pétition #PayYourWorkers, adressée aux grandes enseignes de la mode et détaillants afin de les appeler à agir pour la survie des personnes qui fabriquent leurs vêtements. Il suffirait de moins de 10 centimes par T-shirt pour garantir le versement des salaires et indemnités dus au personnel des usines. Car derrière chaque T-shirt vendu pour quelques francs en magasin, se cache l'effroyable réalité de l'industrie textile mondialisée.

N. B. : Vous l'avez peut-être déjà remarqué dans le dernier magazine, nous vous proposons, après la plupart des articles, un code QR qui vous permet de découvrir des informations complémentaires. Et, pourquoi pas, de partager avec vos connaissances des articles qui vous ont plu.

### Grâce à vous !

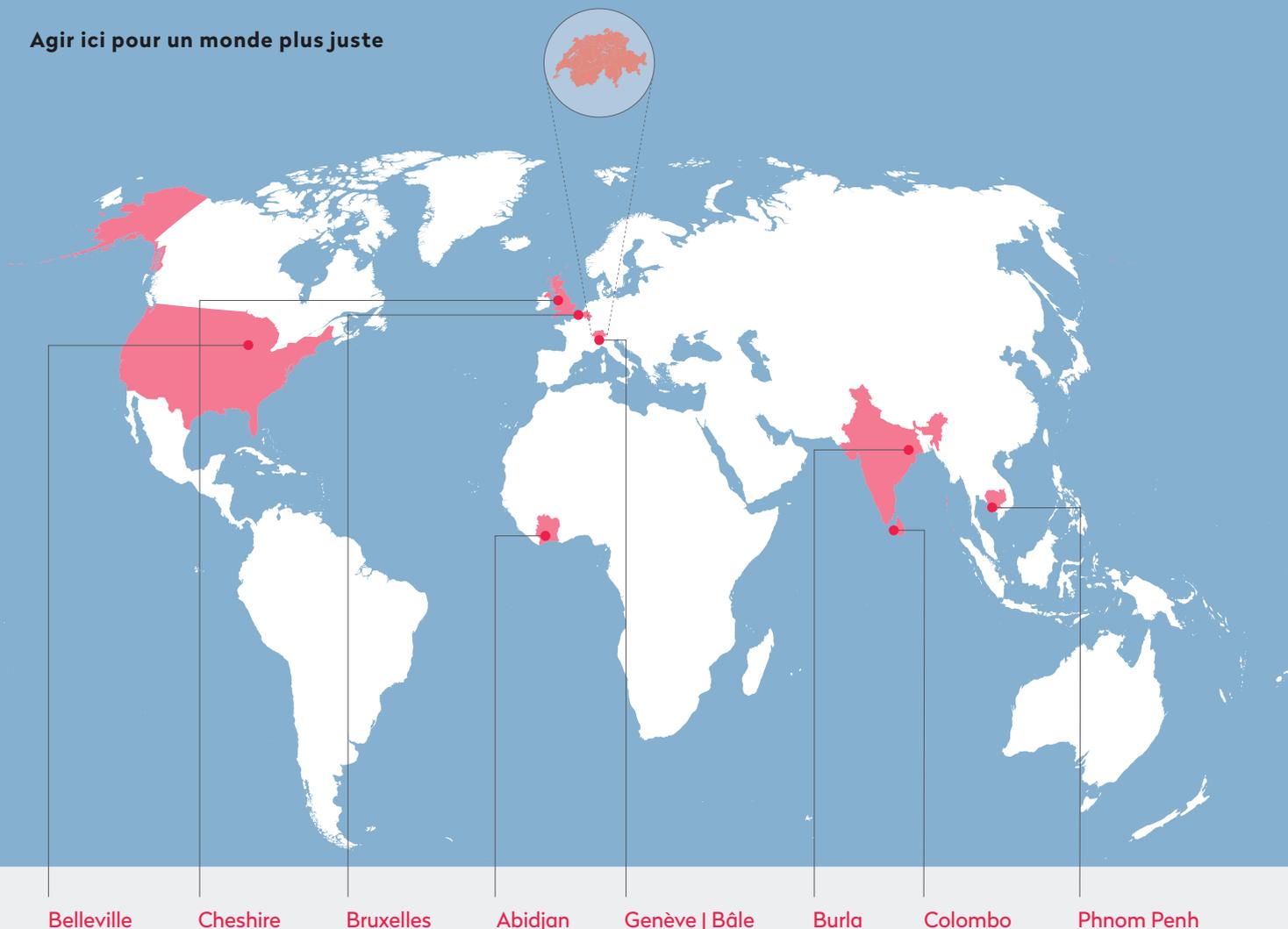
Les analyses et les reportages publiés dans ce magazine, ainsi que le travail de recherche et d'enquête sur lequel ils sont basés, ne seraient pas possibles sans le soutien de nos membres, donateurs et donatrices.

Si vous êtes déjà membre, nous vous en sommes très reconnaissants. Vous pouvez également nous soutenir en offrant une cotisation à vos connaissances. [publiceye.ch/cadeau](http://publiceye.ch/cadeau)

Si vous n'êtes pas encore membre, nous vous invitons à adhérer à Public Eye pour 75 fr. Vous recevrez ainsi régulièrement notre magazine. [publiceye.ch/membres](http://publiceye.ch/membres)

Pour en savoir plus sur notre travail, commandez gratuitement un abonnement à l'essai. [www.publiceye.ch/abo-essai](http://www.publiceye.ch/abo-essai)

**Public Eye**



Belleville

Cheshire

Bruxelles

Abidjan

Genève | Bâle

Burla

Colombo

Phnom Penh

## Les stratégies insidieuses de l'industrie du textile

- 4 Le Covid-19 met la survie des ouvrières en danger. Pertes de salaires et d'emplois : le Cambodge au cœur de la tourmente.  
**Phnom Penh, Cambodge**

## Big Pharma : le profit à tout prix

- 16 La pandémie de Covid-19 jette une lumière crue sur le modèle d'affaires des multinationales de la pharma. Dix stratégies pour un profit maximal et les revendications de Public Eye.  
**Bâle, Suisse**

## Multinationales responsables : l'UE va de l'avant

- 24 La Commission européenne veut des règles claires pour les multinationales. La mobilisation de la société civile continue pour que la Suisse ne redevienne pas un îlot législatif.  
**Bruxelles, Belgique**

## Paraquat Papers : le profit avant la vie humaine

- 26 Pour maintenir sur le marché son paraquat, un pesticide hautement toxique, Syngenta a ignoré des signaux d'alarme pendant des décennies.  
**Belleville, USA | Cheshire, Royaume-Uni | Colombo, Sri Lanka | Burla, Inde**

## Un vent d'air frais sur l'Afrique de l'Ouest

- 36 Public Eye a contribué à mettre à mal le modèle d'affaires des négociants en matières premières. Les carburants extrêmement riches en soufre appartiennent désormais au passé.  
**Abidjan, Côte d'Ivoire**

## Le procès Steinmetz, un signal fort contre l'impunité

- 39 Derrière des permis miniers très lucratifs, un cas d'école en matière de corruption et de montages financiers.  
**Genève, Suisse**

# La faim et l'endettement au lieu d'un travail et d'un revenu

Bien avant la pandémie, les salaires de misère versés dans l'industrie textile en Asie du Sud-Est empêchaient déjà les employé-e-s de mettre de l'argent de côté pour les situations d'urgence. Aujourd'hui, les pratiques d'achat irresponsables de nombreuses enseignes de la mode et détaillants mettent les travailleuses et travailleurs du textile dans une situation d'extrême urgence. Avec la campagne #PayYourWorkers, la Campagne Clean Clothes met les entreprises face à leurs responsabilités.

ELISABETH SCHENK ET ROMEO REGENASS

À Phnom Penh, les 21 et 22 janvier 2021, 6000 travailleuses et travailleurs de l'usine textile Y&W font grève et bloquent un axe important de la capitale du Cambodge pour réclamer le versement de la prime d'ancienneté d'environ 100 dollars (US) par an garantie par l'État pour les contrats à durée indéterminée. Le propriétaire chinois de l'usine évite de devoir verser l'allocation en n'employant son personnel que sur la base de contrats temporaires, alors que le Tribunal du travail cambodgien a décidé en 2019 qu'un contrat à durée indéterminée devait obligatoirement être accordé après deux ans de service.

« Les contrats temporaires empêchent aussi les employé-e-s d'adhérer à un syndicat », précise Athit Kong, président de la Coalition of Cambodian Apparel Workers Democratic Union (C.CAWDU). Selon une étude réalisée en 2019 auprès de travailleuses et travailleurs de 464 fabriques, deux entreprises sur trois exploiteraient ainsi leur personnel et le mettraient sous pression.

#### **Le personnel des usines à bout de patience**

Des décennies d'exploitation, d'oppression, de salaires de misère et de conditions de travail déplorables ont maintenu dans la pauvreté et la précarité les personnes, en grande majorité des femmes, qui travaillent dans les fabriques de vêtements au Cambodge et dans toute l'Asie du Sud-Est. Depuis plus d'un an, les lourdes conséquences de la pandémie de Covid-19 les touchent de plein fouet : des usines ferment leurs portes temporairement ou définitivement tandis que celles qui restent actives ne reçoivent presque plus de commandes. « Les travailleuses et travailleurs font grève parce que le Covid-19 les met dans une situation d'urgence financière et pour réclamer les paiements qui leur sont impérativement dus », déclare Tharo Khun, directeur du Center for Alliance of Labor and Human Rights (CENTRAL).

Le gouvernement a aussi une part de responsabilité dans la colère des couturières et couturiers : le 2 juin 2020, il a décidé, sans consulter les syndicats, de repousser à 2021 le versement des primes d'ancienneté de 2019 et 2020. La pandémie a causé une baisse de salaire de 122 dollars (US) par mois, les travailleuses et travailleurs ne percevant que 70 dollars au lieu du minimum légal de 192 dollars. Dans ce contexte, le report du paiement de cette allocation est la goutte d'eau qui fait déborder le vase car ce retard pèse lourd dans la balance.

#### **L'industrie textile, moteur des exportations au Cambodge**

L'industrie des vêtements, textiles et chaussures représente les trois quarts des exportations cambodgiennes, ce qui en fait le pilier de l'économie du pays chiffrée à 26 milliards de dollars (US). Le Cambodge est relativement vite entré dans

le Top 10 des pays exportateurs de vêtements. Le secteur est le premier employeur du pays, en particulier pour les jeunes femmes des régions rurales où les possibilités d'emploi sont maigres en raison du manque de diversification économique. Près d'une femme sur cinq travaillant hors de son domicile est employée dans l'industrie textile, et environ 90 % d'entre elles viennent de zones rurales.

---

#### **Le Cambodge est relativement vite entré dans le Top 10 des pays exportateurs de vêtements. Ce secteur est le premier employeur du pays.**

---

Début 2020, avant la pandémie de Covid-19, quelque 800 000 personnes étaient directement employées dans le secteur des vêtements et des chaussures, 80 % d'entre elles étant des femmes. La Garment Manufacturers Association, puissante association des employeurs de l'industrie textile, compte 605 entreprises exportatrices parmi ses membres. Nombre de ces structures appartiennent à des groupes étrangers de Chine, de Taïwan, de Hong Kong et de Corée ; seules 20 % des usines sont en mains cambodgiennes. Des vêtements sont en outre fabriqués par des couturières à domicile et des fabriques sans licence d'exportation. Selon l'étude « Un(der)paid in the Pandemic » (2020), ce type de travail informel emploierait environ 10 % de la main-d'œuvre. Des centaines de milliers de familles dépendent de ces revenus. Dans les zones industrielles et à leurs abords, une vaste palette de sociétés de services dépend en outre du personnel des usines textiles : commerces de produits alimentaires et de vêtements, entreprises de transports, etc. Dans ce contexte, la forte chute de la demande de l'industrie vestimentaire mondiale entraînée par la pandémie de Covid-19 a des conséquences désastreuses au Cambodge.

#### **Négociations salariales sans syndicats indépendants**

Les syndicats de l'industrie textile jouent un rôle politique important dans le pays. Ils organisent une part significative des travailleuses et travailleurs (60 % en 2013), et ont toujours fait preuve d'une grande force de mobilisation qui a même contraint le gouvernement autocratique à faire des concessions. La Coalition of Cambodian Apparel Workers Democratic Union (C.CAWDU), la Cambodian Alliance of Trade Unions (CATU) et la Collective Union of Movement of Workers (CUMW) figurent parmi les syndicats qui ont joué le plus grand rôle ces dix dernières années. Avec ses 95 000 membres, la C.CAWDU est la plus grande fédération syndicale indépendante de l'industrie textile locale.

Ces dernières années, le Royaume du Cambodge est devenu un régime à parti unique sur lequel règne le Parti du peuple cambodgien (CPP). Les droits fondamentaux tels que le droit de grève et la liberté d'association sont de plus en plus restreints. Les syndicalistes qui prennent part à des activités allant à l'encontre du parti au pouvoir, ou considérées comme telles, risquent de lourdes conséquences allant jusqu'à des peines d'emprisonnement.

---

**Ces dernières années, le Royaume du Cambodge est devenu un régime à parti unique sur lequel règne le Parti du peuple cambodgien (CPP). Les droits fondamentaux tels que le droit de grève et la liberté d'association sont de plus en plus restreints.**

---

Les membres et responsables des quelques syndicats indépendants n'ont que peu de possibilités de dialoguer d'égal à égal à la table des négociations en raison des relations étroites entre le gouvernement, la faitière Garment Manufacturers Association et les syndicats proches des autorités. Ce déséquilibre des pouvoirs entre ces syndicats et ceux plus proches de la base a été particulièrement visible en septembre 2020 lors des négociations autour du salaire minimum légal. La CATU et la C.CAWDU étaient alors minoritaires et remettaient en question la hausse symbolique de 2 dollars (US) du salaire mensuel minimum, passé en 2021 de 190 à 192 dollars. Les deux syndicats avaient demandé une augmentation de 6 %, soit 11,5 dollars, mais la pandémie de Covid-19 ne leur a pas permis de mobiliser leur base.

#### **Le Cambodge sur la liste noire de l'UE**

En réaction aux violations de plus en plus nombreuses des droits humains et du travail au Cambodge, l'Union européenne a partiellement suspendu, le 12 août 2020, son système de préférences tarifaires dénommé « Tout sauf les armes ». Cet accord avait été lancé en 2001 pour octroyer aux pays les moins développés un accès au marché européen en franchise de droits et sans contingent pour toutes les exportations autres que celles d'armes et de munitions. Cette suspension du régime préférentiel de l'UE a entraîné une augmentation des droits de douane sur les exportations et le Cambodge est devenu un site de production moins intéressant. Cependant, aux États-Unis, l'ambassadeur a reconnu en février 2021 les efforts du Cambodge en faveur de l'amélioration des conditions de travail, et les préférences commerciales états-uniennes ne semblent pas être en danger. L'UE et les États-Unis sont les destinataires de 73 % des exportations cambodgiennes de textile.

#### **Les pratiques d'achat irresponsables des enseignes pendant la crise du Covid-19**

Quand l'économie d'un pays dépend si fortement d'un seul et unique secteur, elle est grandement sujette à des crises. Mais avec les stratégies adoptées pendant la pandémie, les grandes enseignes de la mode et détaillants internationaux ont néanmoins une grande part de responsabilité dans cette situation. Car les conséquences de la crise du Covid-19, sur les fournisseurs de textile comme sur leurs employé-e-s au Cambodge, sont avant tout le résultat de pratiques d'achat irresponsables. En annulant des commandes, en exerçant une forte pression sur les prix et en repoussant les délais de paiement, les clients internationaux des usines cambodgiennes ont grandement contribué à la situation d'urgence dans laquelle se retrouvent les couturières et couturiers.

#### **STRATÉGIE DE CRISE 1: ANNULER LES COMMANDES**

Alors qu'au printemps 2020, la pandémie et les confinements nationaux entraînaient la fermeture des grands magasins en Europe, de nombreuses marques annulaient leurs commandes, et ce souvent de manière rétroactive et sans payer la marchandise déjà produite ou en cours de fabrication. Ces pratiques commerciales irresponsables ont suscité un tollé international et des réseaux internationaux de syndicats et d'organisations de défense des droits humains ont exigé des enseignes de la mode qu'elles respectent au moins leurs engagements contractuels, et qu'elles paient les commandes et garantissent le respect du salaire minimum légal. Avec succès : la mobilisation de la société civile a permis que de nombreuses enseignes de la mode, dont les cinq plus grandes – Nike, Inditex (Zara), Adidas, H&M et Uniqlo –, s'engagent à payer les commandes exécutées et en cours de production.

Les annulations du printemps et la baisse ultérieure de la demande sont très visibles dans la chute des chiffres des exportations depuis les pays producteurs vers les principaux pays consommateurs, ou encore dans la forte diminution des importations de vêtements en Europe, aux États-Unis et au Japon. Selon l'étude « Unpaid Billions », publiée en octobre par Mark Anner, directeur du Center for Global Workers' Rights de l'Université de Pennsylvanie (États-Unis) et l'organisation de défense des droits humains Worker Rights Consortium, les importations de vêtements ont reculé de 45 % pour la période avril-mai 2020 par rapport à 2019. Cette baisse était encore plus marquée pour la période avril-juin 2020 aux

Suite page 11 →



© Enric Català/WSM

## « Avec le Covid-19, c'est ma survie qui est en danger »

Keo Samouen est secrétaire de la section Phnom Penh du syndicat des travailleuses et travailleurs du textile C.CAWDU. Elle travaille dans l'industrie textile depuis 2001.

PROPOS RECUEILLIS PAR ATE HOEKSTRA

### Que fabrique l'usine dans laquelle vous travaillez ?

Des vêtements pour enfants, des T-shirts, des pulls et des manteaux en coton, pour des marques comme Lacoste, Next ou Marks & Spencer. Je suis couturière et je m'occupe des manches.

### Vous êtes également secrétaire de la section locale de C.CAWDU. Pourquoi vous engagez-vous dans ce syndicat ?

J'y ai adhéré parce que le syndicat est indépendant et que j'ai pu voir par moi-même comment il nous soutient en cas de problème. Avant, quand il n'y avait pas encore de syndicat actif, la direction pouvait beaucoup plus facilement faire pression sur nous. Depuis que nous sommes organisé-e-s, l'entreprise nous traite vraiment différemment. En cas de problème, l'employeur discute directement avec le syndicat.

### Quel impact la pandémie de Covid-19 a-t-elle sur votre travail ?

Notre entreprise n'a pas assez de travail pour nous, et l'usine a fermé deux fois pendant deux mois. Cela met ma survie en danger puisque je suis une mère célibataire de deux enfants.

### Quelles ont été pour vous les conséquences de ces fermetures temporaires ?

C'était surtout difficile la deuxième fois parce que nous avons seulement reçu l'équivalent de 30 dollars US de l'usine et 40 du gouvernement. Beaucoup d'entre nous ont dû chercher du travail ailleurs. D'autres employé-e-s vendaient de la nourriture près des usines qui étaient encore en fonction. Pour ma part, j'ai eu la chance de trouver un emploi dans une autre fabrique, ce qui m'a permis de survivre.

### Combien est-ce que vous gagniez avant la pandémie ?

Avant, je faisais beaucoup d'heures supplémentaires, et je pouvais gagner entre 350 et 400 dollars par mois. Maintenant ce n'est qu'un lointain souvenir parce qu'on reçoit beaucoup moins de commandes et les salaires sont donc aussi beaucoup plus bas. C'est très difficile parce qu'on n'a pas de salaire mensuel fixe.

### Quel impact cela a-t-il sur votre famille ?

En tant que mère célibataire, je dois gagner assez pour nous nourrir et payer notre loyer, j'ai donc de gros problèmes financiers. Mes deux enfants font des études et nous avons les mêmes dépenses qu'avant la pandémie, mais mon salaire est beaucoup plus bas.

### Cette période est difficile pour beaucoup de travailleurs et travailleuses. Comment le syndicat leur apporte-t-il de l'aide ?

Pendant que l'usine était fermée, il nous a accordé un soutien financier avec ses partenaires internationaux. Et il a distribué des nouilles, du riz et de la sauce de soja, pour nous comme pour d'autres personnes également en difficulté.

### Vous et vos collègues travaillez pour des enseignes internationales de la mode. Est-ce que vous avez un message à envoyer à la clientèle de ces marques ?

Aidez-nous, s'il vous plaît, en faisant pression dans votre pays sur les grandes marques et les détaillants afin que les salaires des travailleurs et travailleuses soient augmentés au Cambodge.

# Le déséquilibre des pouvoirs dans l'industrie textile

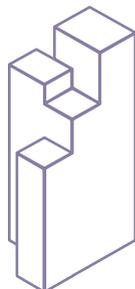
Enseignes de la mode et détaillants, les cinq plus grandes marques en 2020<sup>1</sup>



Nike



Inditex (Zara)



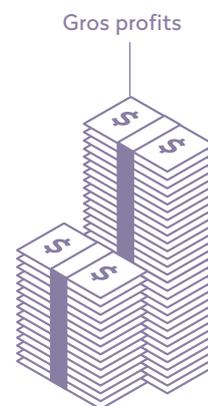
Adidas



H&M



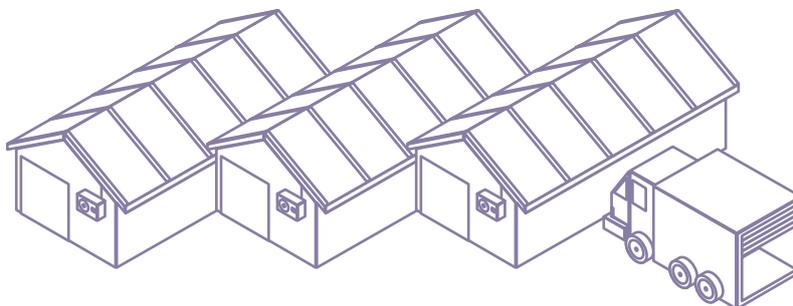
Uniqlo



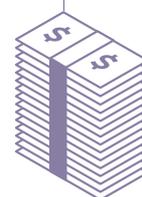
Gros profits

Commandes

Les grands fabricants, souvent en mains étrangères



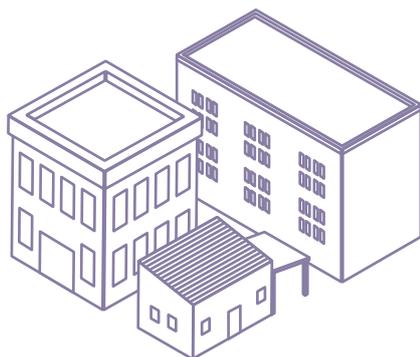
Petits profits



Commandes

Commandes

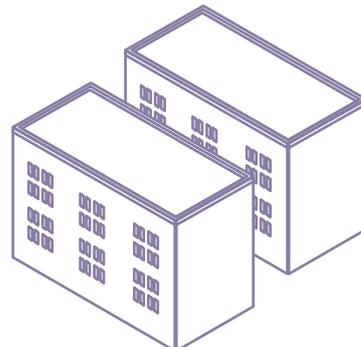
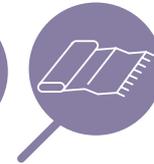
Petites usines et sous-traitants (ateliers informels, travailleurs et travailleuses à domicile)



Profits minimaux



Fabricants de fils et tissus



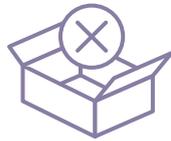
Profits minimaux



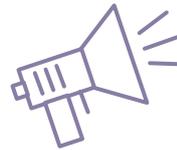
<sup>1</sup> Source : <https://blog.bizvibe.com/blog/top-10-largest-apparel-companies> ; Christian Dior, en tant que marque de luxe fabricant des parfums, des bijoux, etc., n'est pas prise en compte.

# Les pratiques d'achat irresponsables des géants de la mode pendant la pandémie

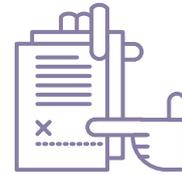
## Les mesures prises par les acheteurs



Les enseignes de la mode et détaillants annulent leurs commandes, souvent de manière rétroactive et sans les payer.



Même de grandes marques comme C&A et Primark se sont engagées, en réaction à la pression de la société civile, à payer les commandes exécutées ou en cours de production.



Les enseignes de la mode et les détaillants exercent une énorme pression sur les prix et font pression sur les producteurs lors des négociations.

## Les conséquences pour les producteurs



Moins de commandes : un fournisseur sur deux a vu ses commandes diminuer de plus de 50 % par rapport à l'année précédente, et un sur cinq a même dû accuser un recul de 75 % et plus.



Une baisse des prix d'achat : deux fournisseurs sur trois font état d'une chute moyenne des prix de 12 % depuis la pandémie. 56 % acceptent des commandes qui ne couvrent même pas leurs coûts.



Paiements très tardifs : les factures ne sont payées que 77 jours après l'expédition des marchandises au lieu de 43 jours habituellement. Une enseigne sur quatre se permet même de ne payer qu'après 120 jours.<sup>2</sup>

## Les conséquences pour les travailleuses et travailleurs



Rien à manger : beaucoup de familles souffrent de la faim et de la malnutrition.



Aucun droit : les droits syndicaux et du travail sont bafoués.



Plus de salaire : des usines ferment et des propriétaires font faillite. Dans les deux cas, les travailleuses et travailleurs se retrouvent souvent sans salaire.



Plus d'emploi : en moyenne, un-e employé-e sur dix a perdu son emploi.



Aucune protection : certaines usines restent ouvertes sans protection suffisante contre le Covid-19. Les travailleuses et travailleurs risquent leur santé et leur vie.

<sup>2</sup> Source : Mark Anner, « Leveraging Desperation », enquête auprès des fournisseurs (oct. 2020)



États-Unis, avec 49 %. Selon une étude, un fournisseur sur deux a vu ses commandes diminuer de plus de 50 % par rapport à l'année précédente, et un sur cinq a même dû accuser un recul de 75 % et plus.

de commandes incertaines, de délais serrés et de modifications des commandes à la dernière minute. Au Cambodge également, les propriétaires de fabriques affirment que les marques utilisent la pandémie comme prétexte pour accentuer la pression sur les prix.

### STRATÉGIE DE CRISE 2: ACCENTUER LA PRESSION SUR LES PRIX

Le recul de la demande des enseignes de la mode a entraîné d'énormes surcapacités dans les chaînes d'approvisionnement internationales en Asie. Conséquences logiques : les fournisseurs désœuvrés se mènent une concurrence féroce pour décrocher les quelques commandes restantes, et les marques et détaillants internationaux en profitent pour accentuer leur pression sur les prix. À l'été 2020, Mark Anner et le Worker Rights Consortium ont interrogé 75 fournisseurs dans plus de 15 pays producteurs, dont le Cambodge, le Bangladesh et l'Inde. Selon leur étude « Leveraging Desperation », deux fournisseurs sur trois font état d'une chute moyenne des prix de 12 %. Parmi les usines interrogées, 56 % affirment même aller jusqu'à accepter des commandes qui ne couvrent pas leurs coûts. Dans son étude « Shopping for a Bargain » (novembre 2020), l'organisation britannique Oxfam fait également état de négociations agressives sur les prix, de calendriers

### STRATÉGIE DE CRISE 3: REPOUSSER LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Pour ce qui est du paiement de leur travail, les producteurs sont en position de faiblesse au Cambodge comme dans d'autres pays d'Asie du Sud-Est. En moyenne, leurs clients internationaux ont ainsi repoussé le paiement de leurs factures à 77 jours après l'expédition de leur marchandise au lieu de 43 jours. Parmi les enseignes étudiées par Mark Anner, une sur quatre se permet même de ne payer qu'après 120 jours.

De plus, les grandes entreprises internationales de la mode peuvent profiter de leur position de pouvoir pour obtenir facilement des délais de paiement, mais les fournisseurs doivent quant à eux être ponctuels dans le versement des salaires car la survie de leurs employé-e-s en dépend. Bien qu'ils soient nettement plus faibles économiquement, les fournisseurs doivent donc couvrir des paiements anticipés bien plus importants. Cette situation est par ailleurs inéquitable car la plupart des propriétaires d'usines travaillent avec de faibles marges



## Pour en savoir plus sur l'industrie textile

### Dépliant « La face cachée d'un T-shirt »

En dépliant ce flyer, vous découvrirez petit à petit les problèmes sociaux et environnementaux qui gangrènent l'industrie textile mondiale. Et en le retournant, comment passer à l'action ! Car face aux dérives de la mode éphémère, nous pouvons toutes et tous nous engager, à notre échelle, pour une mode éthique.

### Guide « Comment s'orienter dans la jungle des labels »

De plus en plus de consommateurs et consommatrices orientent leurs achats de vêtements en fonction de critères de durabilité écologique et sociale. Ce guide propose un tour d'horizon des labels existants et de leurs limites, en évaluant chacun d'entre eux selon des critères sociaux, écologiques et de transparence.

Commandez ces deux dépliants gratuitement en nous retournant le coupon-réponse inclus dans ce magazine.





Sans possibilité de distanciation sociale, les travailleuses ont peur de se rendre au travail dans un espace restreint.

© Tang Chhin Sothy/AFP via Getty Images

et n'ont pas suffisamment de réserves ou d'accès au crédit pour payer leur personnel si leur fabrique ferme ou si les volumes de production baissent. En outre, à la différence de nombreux grands détaillants et marques, les fabricants ne bénéficient pas d'importants fonds de soutien de leur gouvernement.

### **La situation désolante de l'industrie textile cambodgienne**

La forte chute de la demande et les pratiques d'achat irresponsables des grandes marques et détaillants a frappé de plein fouet l'industrie textile cambodgienne, peu diversifiée. Dans l'ensemble, les exportations de vêtements ont baissé d'environ 9 % par rapport à l'année précédente. Selon les données officielles du ministère du Travail, 433 usines étaient à l'arrêt en juin 2020, au plus fort de la crise, et plus de 150 000 travailleuses et travailleurs se trouvaient temporairement sans emploi. Fin décembre 2020, 129 fabriques avaient définitivement mis la clé sous la porte, et plus de 71 000 personnes se retrouvaient donc au chômage. Et si 112 nouvelles usines avaient ouvert, elles n'employaient que 23 000 personnes. En 2020, le gouvernement cambodgien a réagi à cette situation dé-

solante avec une série de mesures comprenant des rabais fiscaux temporaires pour les entreprises touchées par la crise, une levée de leur obligation de contribuer au fonds national de sécurité sociale et le report à 2021 du paiement des primes d'ancienneté.

Initialement, les travailleuses et travailleurs concerné-e-s devaient percevoir 60 % des 190 dollars (US) du salaire minimum, soit 114 dollars, couverts par l'usine à hauteur de 76 dollars et par le ministère du Travail à hauteur de 38 dollars. Seule une partie des paiements a toutefois été versée, et de nombreuses entreprises ont négocié avec les autorités et les syndicats pour faire réduire la part de leur contribution aux salaires.

Et elles ont obtenu gain de cause : le 7 avril 2020, les autorités cambodgiennes ont décidé que les usines devaient seulement verser 30 dollars de chômage partiel et l'État 40. Les travailleuses et travailleurs n'ont donc finalement perçu qu'un maximum de 70 dollars par mois, soit seulement 36 % du salaire minimum désormais à 192 dollars depuis septembre 2020. Et ce en sachant que ces 192 dollars sont déjà insuffisants pour couvrir les besoins d'une petite famille. Les couturières et couturiers doivent donc enchaîner les heures supplé-



Manifestation à Phnom Penh : les travailleuses et travailleurs exigent le versement des salaires et indemnités de licenciement impayés après que l'usine Violet Apparel a annoncé sa fermeture et la suppression de près de 1300 emplois.

© Pann Rachana/Khmer Times, Cambodia

mentaires ou trouver un emploi accessoire pour pouvoir couvrir leurs dépenses mensuelles, à l'image de Keo Samouen, dont vous pourrez lire l'interview en page 7.

---

**Les personnes qui ont perdu leur emploi ne reçoivent que de maigres prestations sociales, le Cambodge n'ayant pas d'assurance-chômage.**

---

De plus, les primes garanties par l'État ne sont allouées qu'aux employé-e-s temporairement sans emploi, et non à celles et ceux qui ont un contrat à durée déterminée ou travaillent de manière informelle et ne sont pas inscrit-e-s à la sécurité sociale. Les personnes qui ont perdu leur emploi ne reçoivent que de maigres prestations sociales, le Cambodge n'ayant pas d'assurance-chômage. Selon les médias, celles qui ont perdu leur poste pendant la pandémie peuvent s'inscrire gratuitement à des programmes de formation professionnelle et ainsi recevoir 50 dollars par mois pendant quatre mois. Le faible niveau des prestations versées en cas de chômage, partiel ou non, a

des conséquences désastreuses, avec notamment un risque de malnutrition et d'endettement pour nourrir sa famille.

### **S'endetter pour se nourrir**

Telles sont les conclusions alarmantes de l'étude du Worker Rights Consortium réalisée en novembre 2020 sur les chaînes d'approvisionnement de l'industrie textile. Après avoir interrogé 396 travailleuses et travailleurs de neuf pays, dont le Cambodge, le consortium a conclu que « 67 % des personnes interrogées indiquent qu'elles ou des membres de leur foyer ont dû sauter des repas ou réduire la qualité de leur alimentation pendant la pandémie ; 75 % déclarent avoir emprunté de l'argent ou s'être endettées pour acheter à manger ».

Pendant la crise, les femmes, qui constituent l'essentiel de la main-d'œuvre de l'industrie textile, ont été particulièrement touchées par les conséquences économiques de la pandémie. Selon une étude de l'organisation humanitaire Care International, 13 % des Cambodgiennes interrogées indiquent que l'augmentation du travail domestique non rémunéré figure parmi les trois principaux problèmes de la pandémie ; 36 % d'entre elles déclarent que les femmes ont une charge de travail supérieure aux

hommes pendant la crise. Par ailleurs, on constate une augmentation des violences familiales ainsi que de la charge de travail domestique en raison de la fermeture des écoles.

### La responsabilité des enseignes de la mode et des détaillants

La pandémie de Covid-19 a accentué la précarité des travailleurs et travailleuses de l'industrie textile à travers le monde : beaucoup se trouvent à un ou deux salaires de l'extrême pauvreté. Au Cambodge, les 70 dollars de l'allocation pour chômage partiel a apporté un certain soulagement pendant la pandémie, mais ils sont loin d'être suffisants.

Si les employé-e-s de l'industrie textile vivent dans une grande précarité et doivent survivre avec des salaires de misère, c'est en grande partie à cause des enseignes internationales de la mode : leur modèle d'affaires orienté sur le profit fonctionne uniquement grâce à ces bas salaires, et leurs pratiques d'achat agressives pendant la pandémie renforcent cette précarité.

La situation de détresse dans laquelle se trouvent des centaines de milliers de personnes au Cambodge les a poussées à descendre dans la rue. D'importantes manifestations des syndicats et des grèves de travailleuses et travailleurs du textile ont permis une victoire d'étape début 2021 : le 21 janvier, au premier

jour de la grève de Phnom Penh, le ministère du Travail a communiqué à toutes les entreprises du secteur textile qu'elles devaient verser toutes les primes d'ancienneté pour les années 2019 et 2020 de façon échelonnée à partir de la fin du mois de mars.

### Nouvelles grèves et manifestations ?

Selon les premiers indices, il semblerait que les propriétaires d'usines suivent ces instructions du gouvernement. Toutefois, des milliers de travailleuses et travailleurs doivent toujours lutter pour obtenir le versement des salaires et indemnités qui leur sont dus alors que des usines ferment leurs portes et que les enseignes de la mode n'assument pas leurs responsabilités envers les personnes qui fabriquent leurs vêtements.

À l'image des quelque 1300 personnes qui travaillaient pour l'usine Violet Apparel, qui fournissait notamment Nike, ou des 900 employé-e-s de la fabrique Hong Sen, pour lesquels l'enseigne Next est certes disposée à verser un montant partiel, mais celui-ci ne suffit pas à couvrir l'ensemble des salaires et indemnités dus. De nouvelles grèves et manifestations devraient donc avoir lieu prochainement. ■



# Campagne internationale #PayYourWorkers

La Campagne Clean Clothes, soutenue par Public Eye, demande aux enseignes de la mode et aux détaillants de garantir le versement des salaires et indemnités de licenciement, et de respecter le droit du travail. Il est inacceptable que le poids de la crise sanitaire soit reporté sur des travailleuses et travailleurs qui survivaient déjà avec un salaire de misère avant la pandémie.

Plus d'une dizaine de petites marques ont déjà réagi à l'appel #PayYourWorkers de la Campagne Clean Clothes (CCC). Il est maintenant temps que d'autres suivent leur exemple, et notamment les puissantes multinationales comme Amazon, Nike et Next. Avec seulement 10 centimes par T-shirt, les grandes enseignes de la mode pourraient garantir que les travailleuses et travailleurs du textile reçoivent un revenu suffisant pour survivre à la pandémie, et constituer un programme de protection sociale pour l'avenir.

Les multinationales peuvent facilement payer ces 10 centimes par T-shirt : Amazon a enregistré, au seul troisième trimestre de 2020, des bénéfices nets de 6,3 milliards de dollars contre 2,1 milliards à la même

période en 2019. Phil Knight, le fondateur de Nike, a vu sa fortune augmenter de 21 milliards de dollars depuis le début de la pandémie. Le directeur de la multinationale britannique Next, Simon Wolfson, fait presque pâle figure avec ses 156 millions de dollars, mais il n'y a pas à s'inquiéter pour lui non plus : en réaction à la crise du Covid-19, il a certes refusé son bonus au printemps 2020, mais il a perçu un salaire de quelque 4,4 millions de dollars, soit deux fois plus que l'année précédente.

Pour faire pression sur ces marques et détaillants, la CCC a lancé en mars 2021 la campagne #PayYourWorkers en collaboration avec plus de 215 organisations de défense des droits humains et syndicats. Ensemble, des travailleuses et travailleurs, syndicats et spécialistes du droit du travail demandent aux marques et détaillants de garantir publiquement que les personnes qui fabriquent leurs vêtements perçoivent l'intégralité de leur salaire et les indemnités qui leur sont dues en cas de licenciement. À moyen terme, les travailleuses et travailleurs ne doivent pas affronter les situations de crise sans filet de sécurité, et un programme de protection sociale doit donc être développé et renforcé.

## Notre appel aux enseignes de la mode

À travers le monde, des millions de travailleuses et travailleurs du textile perdent leur emploi sans aucune indemnisation ou doivent faire face à de fortes baisses de salaire alors qu'en temps normal déjà, leur revenu ne suffit pas pour vivre dans la dignité. La plupart sont des femmes. La faim pousse celles qui ont encore un emploi à mettre leur vie en danger en travaillant sans mesures de protection suffisantes.

Dans le cadre de la campagne internationale **#PayYourWorkers**, nous demandons à Amazon, Nike, Next et toutes les autres enseignes de la mode et détaillants de :

- verser aux personnes qui fabriquent leurs vêtements l'intégralité de leur salaire pendant la pandémie, ou de s'assurer que leurs fournisseurs le fassent ;
- garantir que les travailleuses et travailleurs ne se retrouvent plus démunies si leur usine fait faillite ; négocier et signer un fonds de garantie pour les indemnités de licenciement ;
- protéger le droit aux négociations collectives et à la liberté syndicale.

## Signez la pétition



Merci de signer notre pétition à l'aide du coupon-réponse au dos du magazine, ou en ligne : [publiceye.ch/fr/payyourworkers](https://publiceye.ch/fr/payyourworkers)



# Big Pharma : le profit à tout prix

La pandémie de Covid-19 jette une lumière crue sur le modèle d'affaires problématique de l'industrie pharmaceutique. Dans le discours, les géants de la pharma se targuent d'agir pour le bien de la société. Mais dans les faits, ils exploitent la crise du coronavirus à leur avantage. Public Eye décortique les 10 stratégies de la pharma pour réaliser des profits colossaux, au détriment de l'intérêt public.

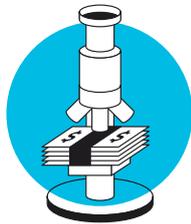
PATRICK DURISCH ET GABRIELA HERTIG

La pandémie de Covid-19 a de lourdes conséquences sur la santé, la subsistance et la vie sociale partout dans le monde. Elle touche de plein fouet les populations les plus vulnérables, dans le monde entier et en particulier dans les pays en développement et émergents. Les mesures nationales ne sont pas de taille pour lutter contre une pandémie ; les efforts doivent être coordonnés entre les pays.

Les belles paroles des sociétés pharmaceutiques et des pays riches, qui affirment que tout est différent cette fois-ci compte tenu de l'ampleur et de l'urgence de la pandémie, sont hypocrites. Les pays riches, comme la Suisse, protègent les intérêts de leur industrie pharmaceutique en entravant les efforts déployés à l'international en faveur d'un accès équitable aux vaccins, tests et traitements contre le Covid-19. Or la santé est un droit humain que les États ont le devoir de protéger. S'il n'est pas garanti, ils doivent intervenir en régulant le secteur privé.

Dans son rapport « Big Pharma takes it all », Public Eye a analysé les stratégies des géants de la pharma pour maximiser leurs bénéfices et tirer profit de la crise, alors même que leurs produits ont été massivement financés par des fonds publics. Nous vous présentons ici les 10 stratégies des géants de la pharma, décrites dans ce rapport, qui montrent leur appétit du profit et les revendications de Public Eye auprès des autorités politiques suisses ainsi qu'aux entreprises pharmaceutiques.

## Les 10 stratégies de la pharma pour maximiser ses profits

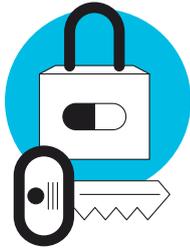


### 1 – DÉFINIR LES PRIORITÉS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT UNIQUEMENT EN FONCTION DES PROFITS

► **FAITS** : en 2003, le monde a déjà traversé une crise sanitaire déclenchée par un coronavirus très similaire au Covid-19. Dix-sept ans plus tard, aux débuts de la pandémie actuelle, nous n'avions aucun prototype de vaccin ni traitement potentiel pour les maladies causées par le Covid-19.

► **EXPLICATION** : les géants de la pharma développent des traitements qui rapportent, pour les malades qui peuvent les payer. Elles se concentrent prioritairement sur les maladies chroniques comme le cancer ou le diabète, dont le traitement peut s'étaler sur une longue période. Le traitement de maladies infectieuses qui touchent surtout les populations de pays pauvres n'est pas lucratif, pas plus que les antibiotiques, qui devraient être aussi peu prescrits que possible, ou les vaccins, qui préviennent une maladie.

► **CONSÉQUENCES** : jusqu'à récemment, les sociétés pharmaceutiques s'intéressaient de moins en moins aux maladies transmissibles et au développement de vaccins. Mais la pandémie de Covid-19 en a fait un marché lucratif pour les pharmas, qui ont flairé de bonnes affaires. →

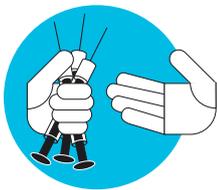


## 2 – ABUSER DES BREVETS

► **FAITS** : déjà au printemps 2020, il était clair que le brevete des vaccins entraînerait des difficultés d'approvisionnement. Mais les mises en garde n'ont pas été entendues ; les multinationales et leurs groupes d'intérêts, tout comme les pays riches, ont minimisé le rôle des brevets dans cette pénurie annoncée.

► **EXPLICATION** : les brevets visent à indemniser les entreprises pour le développement d'innovations en empêchant d'autres de fabriquer et de commercialiser leurs inventions. L'Accord sur les droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), en vigueur depuis 1995, a entraîné une mondialisation d'incitations problématiques et non durables sur le plan social (stratégie 1). Les multinationales abusent du pouvoir que leur confère leur situation de monopole et fixent des prix excessifs, en dépit du financement public massif (stratégie 7). Les populations des pays à faible revenu en subissent de plein fouet les conséquences. Mais les prix excessifs des médicaments et l'explosion des coûts de la santé deviennent aussi de plus en plus problématiques dans les pays riches dotés de services de soins publics.

► **CONSÉQUENCES** : dans la pandémie de Covid-19, le système des brevets est particulièrement lucratif pour les géants de la pharma. Ils tiennent secrètes les connaissances, créent des difficultés d'approvisionnement artificielles et ont un énorme pouvoir pour fixer le niveau des prix comme bon leur semble (stratégie 8). Cette situation entraîne une pénurie mondiale et une accumulation de réserves dans la panique.



## 3 – AXER LE MARCHÉ SUR LES BESOINS DES PAYS RICHES

► **FAITS** : les géants de la pharma et les pays riches sont aussi complices durant une pandémie comme le Covid-19. Les pays riches comme la Suisse signent des « deals » exclusifs à des prix excessifs et font peser le poids de ces contrats opaques sur les coûts de la santé publique.

► **EXPLICATION** : les médicaments sont développés en premier lieu pour les problèmes de santé les plus répandus dans les pays riches (stratégie 1). Les géants de la pharma sont domiciliés dans quelques pays riches comme la Suisse ou les États-Unis, premier marché au monde qui représentait en 2019 plus de 500 milliards de dollars de chiffre d'affaires.

► **CONSÉQUENCES** : les pays riches ont acheté suffisamment de doses pour vacciner plusieurs fois leur population. À la fin du mois de janvier 2021, seuls 4 % des vaccinations avaient été réalisées dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. Ceux-ci devront probablement attendre jusqu'en 2024 pour atteindre l'immunité collective. Le COVAX, système multilatéral visant une répartition équitable des vaccins, sera vraisemblablement un échec en raison du manque de soutien politique et financier des pays riches et du monopole des multinationales.



## 4 – REFUSER LA TRANSPARENCE ET DE DEVOIR RENDRE DES COMPTES

► **FAITS** : l'opacité est un pilier du modèle d'affaires des géants de la pharma. Alors qu'ils profitent d'avantages tels que les brevets et d'autres droits d'exclusivité (stratégie 2) ainsi que des financements publics (stratégie 7), ils refusent systématiquement de faire preuve de transparence.

► **EXPLICATION** : en raison de l'absence de réglementation en matière de transparence, il existe un énorme déséquilibre de pouvoir entre les géants de la pharma et les gouvernements. Celui-ci se matérialise premièrement dans le fait que près de la moitié des essais cliniques réalisés ne sont jamais publiés. Deuxièmement, les géants de la pharma gonflent systématiquement les estimations de leurs propres investissements dans le développement de nouveaux médicaments par rapport aux investissements publics. Troisièmement, les prix et les rabais concédés par les firmes pharmaceutiques sont tenus secrets, ce qui renforce le pouvoir des multinationales.

► **CONSÉQUENCES** : l'opacité a toujours été un grand problème, et la crise du Covid-19 en renforce les conséquences négatives. En parallèle, toute l'attention est portée sur les progrès réalisés dans la recherche de vaccins et de traitements. Les géants de la pharma en profitent, et continuent à tenir secrètes des informations importantes dans leur propre intérêt.



## 5 – FAÇONNER LES ESSAIS CLINIQUES DANS SON PROPRE INTÉRÊT

► **FAITS** : les firmes pharmaceutiques contrôlent le processus de recherche et développement, notamment les essais cliniques. Il est donc tentant de concevoir ces essais en influençant les résultats, de façon à permettre une mise sur le marché aussi rapide que possible. Plus vite un produit est commercialisé, plus longtemps les firmes pharmaceutiques peuvent profiter de leur brevet.

► **EXPLICATION** : en fixant des objectifs peu ambitieux pour leurs essais cliniques, les pharmas cherchent à obtenir rapidement une autorisation de mise sur le marché. Pour qu'un médicament puisse être commercialisé, il n'est pas nécessaire de prouver qu'il apporte un intérêt thérapeutique supplémentaire. De plus en plus, il suffit seulement de montrer que le médicament n'est pas moins bon que les traitements existants. De nombreuses études montrent que les essais sponsorisés par l'industrie ont davantage tendance à dissimuler des résultats défavorables que ceux financés par d'autres sponsors.

► **CONSÉQUENCES** : la publication sélective du protocole et des résultats des essais cliniques empêche toute vérification indépendante, met des personnes en danger et entraîne un gaspillage de ressources publiques. La pandémie de Covid-19 n'a pas fait exception. Des spécialistes de renom ont aussi constaté qu'en dépit de l'urgence, les essais sur le Covid-19 auraient pu être mieux conçus et plus ambitieux.



## 6 – SOCIALISER LES RISQUES, PRIVATISER LES PROFITS

► **FAITS** : les sociétés pharmaceutiques justifient les brevets, la situation de monopole qu'ils confèrent et les énormes marges bénéficiaires qu'ils permettent de dégager par les risques qu'elles prennent lors de la recherche et du développement complexes de nouveaux médicaments. En réalité, elles déploient tous les efforts

juridiques, politiques et techniques pour minimiser et externaliser systématiquement les risques commerciaux à travers la recherche et le développement financés par des fonds publics.

► **EXPLICATION** : les fonds publics ont toujours été essentiels pour l'innovation pharmaceutique. De plus, les sociétés pharmaceutiques minimisent leurs risques dans la recherche et le développement en apportant uniquement de petites modifications à des médicaments existants afin de pouvoir déposer un nouveau brevet et de renforcer ainsi leur position de monopole. La véritable innovation est souvent faite dans des institutions publiques et de petites entreprises qui sont rachetées par des multinationales.

► **CONSÉQUENCES** : ce déséquilibre systémique se renforce pendant la pandémie de Covid-19. La privatisation des profits et la socialisation des risques, de l'investissement au devoir de rendre des comptes, ont des impacts néfastes multiples pour la collectivité.

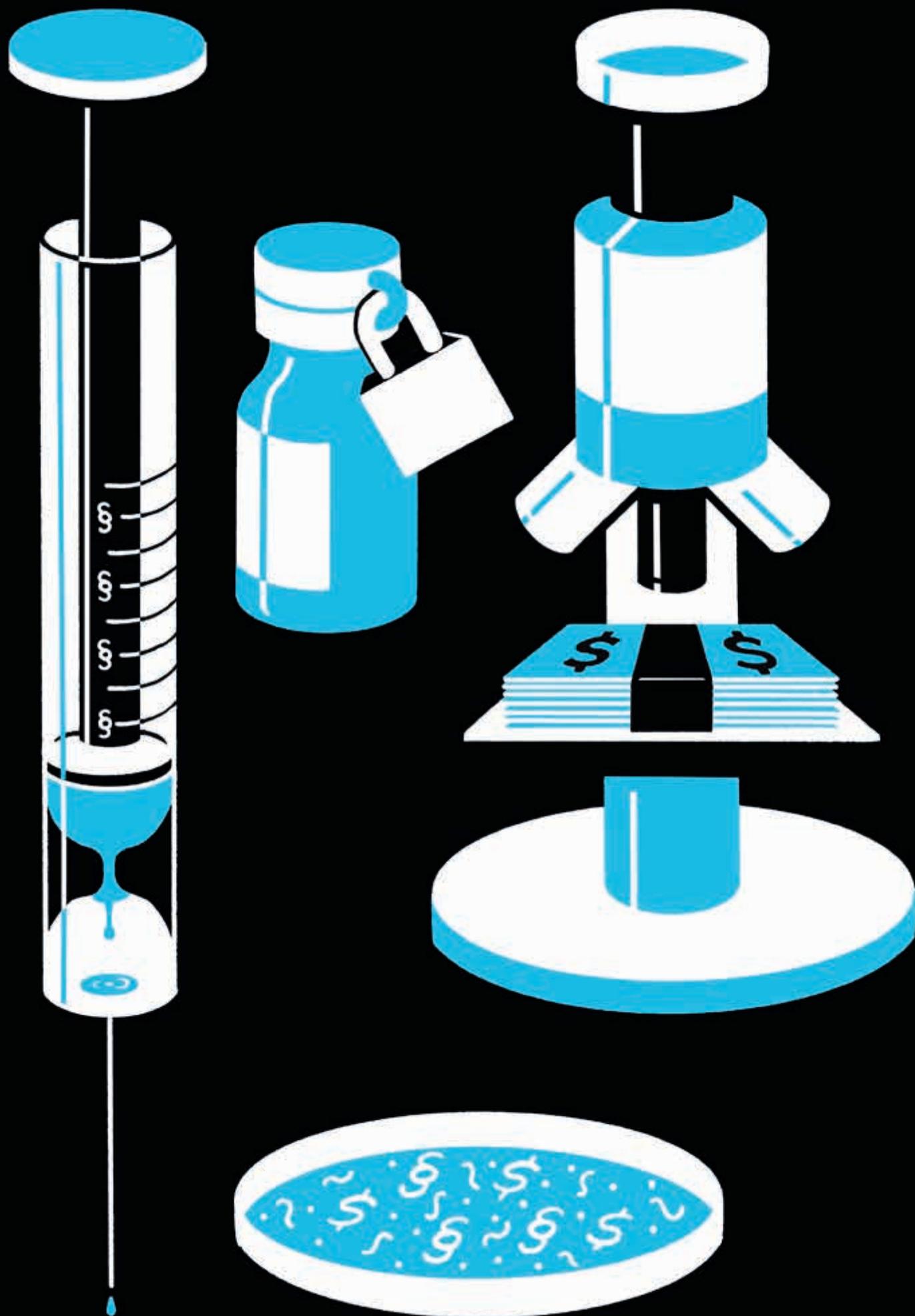


## 7 – ENCAISSER DES FONDS PUBLICS SANS CONTREPARTIES

► **FAITS** : cette pandémie a montré plus que jamais à quel point le développement de nouveaux médicaments est tributaire des fonds publics. Comme les mécanismes de fixation de prix n'en tiennent pas compte (stratégie 8), la population paie en fin de compte deux fois : elle subventionne les firmes pharmaceutiques avec ses impôts et en parallèle, elle est contrainte de payer les médicaments à des prix excessifs non régulés, contribuant ainsi aux profits colossaux des géants de la pharma.

► **EXPLICATION** : la logique de maximisation des profits des firmes pharmaceutiques néglige les besoins de santé essentiels, tels que les vaccins (stratégie 1). Les gouvernements et les initiatives d'utilité publique cherchent à corriger ces défaillances. Si des gouvernements décident de céder au secteur privé la production de nouveaux médicaments, ils devraient alors assurer leur rôle de régulateur et honorer leur devoir de protéger le droit humain à la santé. Cela signifie que les États doivent contribuer activement à modeler le système et, par exemple, imposer des conditions en échange de l'octroi de fonds publics.

Suite page 21 →



► **CONSÉQUENCES** : rien qu'en 2020, plus de 93 milliards d'euros de fonds publics ont été investis dans le développement des vaccins, diagnostics et traitement du Covid-19 – et c'est la pharma qui en a profité. Les gouvernements ont toutefois manqué une occasion de soumettre ces subventions à des conditions d'accès, de prix ou de transparence. Les pays riches, comme la Suisse, protègent leur industrie pharmaceutique et s'opposent farouchement à tous les efforts déployés à l'international pour garantir l'accès universel à ces technologies brevetées.

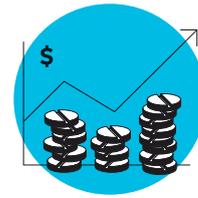


### 8 – IMPOSER DES PRIX INJUSTIFIABLES ET INCONTESTABLES

► **FAITS** : les firmes pharmaceutiques profitent des avantages que leur confère le système actuel, et les gouvernements ne les mettent pas face à leurs responsabilités. Ainsi, les autorités de surveillance, les assurances et les patient-e-s se trouvent en position de faiblesse pour négocier des prix qui permettraient de rendre les médicaments accessibles à tout le monde. Dans la pandémie de Covid-19, les conséquences de ce déséquilibre sont particulièrement visibles.

► **EXPLICATION** : le manque de transparence (stratégie 4) dans les coûts de recherche et développement rend plus difficile de déterminer un prix juste. En parallèle, les financements publics dans le développement de médicaments par des recherches indépendantes sont de plus en plus importants et évidents. Cela met les géants de la pharma dans l'embarras, et c'est pourquoi ils invoquent de plus en plus l'argument de la « tarification basée sur la valeur » (*value-based pricing*). Or la santé n'est pas un bien de consommation : il est cynique et indéfendable d'estimer, comparer et prioriser le prix d'une vie humaine sauvée par un vaccin ou un médicament.

► **CONSÉQUENCES** : le prix de nouveaux médicaments étant calculé sur la base de celui de traitements existants, il augmente constamment. Dans la pandémie de Covid-19, nous avons manqué une occasion de sortir de ce cercle vicieux.



### 9 – VERSER DES DIVIDENDES ASTRONOMIQUES PLUTÔT QU'INVESTIR DANS DE NOUVEAUX MÉDICAMENTS

► **FAITS** : ces vingt dernières années, le secteur de la pharma s'est de plus en plus transformé en une industrie de l'investissement. Plutôt que d'investir dans le développement et la fabrication de médicaments, les géants de la pharma se comportent comme des fonds de placement privés : ils emploient surtout leur argent à racheter des concurrents et de plus petites entreprises, avec pour objectif de pouvoir verser des dividendes astronomiques à leurs actionnaires.

► **EXPLICATION** : les multinationales de la pharma rachètent souvent de plus petites entreprises pour récupérer leurs brevets. Elles investissent d'importantes sommes à cette fin et spéculent sur le retour sur investissement qu'offre l'autorisation de mise sur le marché d'un médicament breveté. On assiste ainsi à une concentration d'une poignée de très grandes entreprises au pouvoir croissant sur le marché.

► **CONSÉQUENCES** : cette évolution rend les géants de la pharma dépendants des fluctuations du marché financier, alors qu'ils devraient se concentrer sur l'approvisionnement en médicaments essentiels pour la santé publique.



### 10 – INFLUER SUR LES CONDITIONS CADRES À L'AIDE D'UN LOBBYING INTENSIF

► **FAITS** : l'industrie pharmaceutique, dont les géants suisses Roche et Novartis, investit d'importantes sommes dans le lobbying. Aux États-Unis, premier marché mondial, 39 des 40 représentant-e-s du pouvoir législatif qui ont reçu les plus importantes contributions de sociétés pharmaceutiques siègent dans des commissions en charge de questions législatives liées au domaine de la santé. En Suisse également, le lobbying de l'industrie pharmaceutique est omniprésent et peu réglementé. Un travail intensif de lobbying est déployé face à toute tentative de faire baisser les prix des médicaments, qui figurent parmi les plus élevés au monde. →

► **EXPLICATION** : les sociétés pharmaceutiques s'ingèrent avec succès dans la politique de santé et la législation y afférente. Elles orientent les débats, mettent leur « expertise » à disposition, influencent les accords commerciaux et canalisent les fonds publics afin qu'ils servent leurs propres intérêts. Ce lobbying intensif et opaque s'inscrit dans la logique d'« emprise des entreprises » (en anglais : *corporate capture*), c'est-à-dire la prise d'influence à long terme dans les processus et décisions politiques dans l'intérêt d'acteurs économiquement puissants, au détriment de l'intérêt général.

► **CONSÉQUENCES** : la double fonction et la dépendance financière de l'industrie n'entraînent pas toujours des pratiques néfastes ou illégales, mais elles causent de graves conflits d'intérêts, qui doivent être rendus transparents, faire l'objet de discussions publiques et empêchés par le biais d'une réglementation appropriée. L'influence systé-

matique des multinationales met en danger les structures démocratiques, ainsi que la confiance envers les autorités politiques et institutions publiques. ■



Plus d'informations et des vidéos :  
[publiceye.ch/bigpharma](https://publiceye.ch/bigpharma)



# Il est temps d'agir : nos revendications

## PUBLIC EYE DEMANDE AUX AUTORITÉS POLITIQUES SUISSES

## PUBLIC EYE DEMANDE AUX SOCIÉTÉS PHARMACEUTIQUES

### Immédiatement :

1. de soutenir le C-TAP (Covid-19 Technology Access Pool) lancé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en tant que solution mondiale pour l'accès équitable aux tests diagnostiques, traitements et vaccins ;
2. de soutenir la demande de dérogation temporaire à certaines dispositions de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) pour les produits médicaux de lutte contre le Covid-19 ;
3. de ne pas faire de réserves de vaccins et de soutenir résolument le mécanisme international COVAX pour une répartition équitable des vaccins ;
4. de publier les contrats signés avec les fabricants de vaccins.

### De manière générale :

5. d'encourager des initiatives de science ouverte (*open science*) pour un accès équitable à la prévention, au diagnostic et au traitement des maladies ;
6. de mettre pleinement en application la résolution de l'OMS sur l'amélioration de la transparence sur les prix des médicaments. Ce qui implique de ne pas octroyer de rabais secrets et de ne pas exclure les prix des médicaments et les rabais du champ d'application de la Loi sur la transparence ;
7. de soumettre les investissements publics dans la recherche et le développement à des conditions d'accès public et une politique de prix raisonnable ;
8. d'utiliser pleinement les flexibilités prévues dans les accords internationaux (flexibilités ADPIC) telles que les licences obligatoires.

### Immédiatement :

1. de cesser de profiter de la pandémie de Covid-19 pour maximiser leurs profits ;
2. de suspendre les droits de propriété intellectuelle pendant la pandémie de Covid-19 et de partager tous les droits et savoir-faire via la plateforme C-TAP afin que la capacité de production de vaccins, diagnostics et traitements puisse rapidement être amplifiée ;
3. de garantir le transfert de technologies à d'autres producteurs qualifiés, notamment avec le C-TAP ;
4. de donner accès à toutes les informations sur les essais cliniques, y compris les protocoles et les données brutes ;
5. de s'en tenir aux décisions des autorités sanitaires officielles (OMS) concernant la déclaration de la fin de la pandémie, et de ne pas avancer des motifs commerciaux pour la réduire ou la prolonger ;
6. de ne pas imposer aux gouvernements des clauses de confidentialité et d'accepter que les contrats pour les vaccins soient rendus publics ;
7. de divulguer, de manière détaillée et distincte, les investissements privés et publics dans le développement des technologies de lutte contre le Covid-19, afin qu'un prix final juste puisse être calculé.



Eric Dooh, agriculteur, montre comment les fuites de pétrole causées par Shell polluent la terre dans le delta du Niger.

© Marten Van Dijk/Epda/Keystone

## Responsabilité des multinationales : ne campons pas sur notre îlot

Le 10 mars 2021 était une date doublement importante pour la responsabilité des multinationales : le Parlement européen a demandé à la Commission une proposition de législation et, en Suisse, la coalition de l'initiative multinationales responsables a décidé que la société civile continuerait de lutter ensemble en faveur d'une réglementation juridique.

ANDREAS MISSBACH

Par 504 voix contre 79, le Parlement européen a pris une décision très importante en soutenant la Commission européenne dans le processus qu'elle mène actuellement en faveur d'une réglementation de la responsabilité des entreprises. Les parlementaires définissent ainsi ce que devrait contenir le projet de directive attendu pour le mois de juin : un devoir de diligence raisonnable en matière de droits humains et d'environnement sur l'ensemble des chaînes d'approvisionnement, assorti d'un régime de responsabilité civile. Tout cela sonne familier, non ?

Certains États en sont même déjà plus loin : en Allemagne et aux Pays-Bas, deux projets de loi concrets sont en discussion et la Cour d'appel néerlandaise a reconnu fin janvier 2021 la responsabilité de Shell Nigeria et

de sa maison mère domiciliée à Amsterdam, Royal Dutch Shell, pour deux marées noires dans le delta du Niger.

Dans cette même affaire, les choses avancent aussi au Royaume-Uni, où la Cour suprême a prononcé en février un arrêt historique : deux communes du delta du Niger peuvent porter plainte contre la maison mère de Shell devant un tribunal anglais pour réclamer des dommages-intérêts et le nettoyage de la pollution aux hydrocarbures.

### La réglementation suisse et sa faiblesse alléchante

Retour en Suisse : peu après la votation sur l'initiative multinationales responsables, la figure de proue de la campagne pour le « non », la conseillère fédérale Karin

Keller-Sutter, a affirmé dans la NZZ : « Nous avançons avec l'UE, demandons aujourd'hui nettement plus de comptes aux entreprises et mettons ainsi toutes les sociétés européennes sur un pied d'égalité. » Tout va donc pour le mieux ? Pas vraiment, puisque « KKS » faisait alors référence à son contre-projet vidé de toute substance.

La prochaine étape sera désormais une consultation qui devrait bientôt commencer, et une loi entrera peut-être en vigueur cette année. Mais les multinationales suisses auront encore un an pour appliquer la loi, ce qui signifie qu'elles ne devront rendre des comptes sur leurs activités de l'année précédente qu'à partir de 2024. D'ici à ce que ce devoir de diligence non contraignant présente ses « effets », sous la forme de jolies brochures étincelantes, l'UE devrait avoir mené son processus à terme, et la Suisse aura toujours un train de retard.

La réglementation européenne n'entrera néanmoins en vigueur qu'une fois que les gouvernements des pays membres l'auront intégrée à leur législation. Et on sait que certains États font une interprétation généreuse de la marge de manœuvre qui leur est accordée.

Il est donc indéniable que la société civile doit continuer de faire pression sur la Suisse afin que nous ne redevenions pas un îlot législatif qui attire les multinationales peu scrupuleuses de l'UE : la Suisse ne peut pas envisager de reprendre le droit européen qu'une fois que le tout dernier membre de l'UE aura mis en œuvre la directive. Et il faut une solution suisse qui soit à la hauteur des législations nationales les plus progressistes.

Pour continuer à faire pression en ce sens, l'assemblée des délégué.e.s de l'association initiative multinationales responsables a décidé le 10 mars de ne pas dissoudre la coalition. Public Eye continuera de jouer un rôle important afin non seulement que la volonté de la majorité de la population soit respectée, mais aussi pour que Karin Keller-Sutter puisse tenir sa promesse. ■



© Virginia Mayo/Key Stone

## Déclaration Magazine n° 14, novembre 2018

Notre article de couverture « Vitol, roi du pétrole au Kazakhstan » dans le numéro du 14 novembre 2018 du magazine s'est concentré sur les opérations pétrolières au Kazakhstan du groupe de matières premières Vitol basé à Genève. L'homme d'affaires indien Arvind Tiku et sa société Xena Investment Sàrl ont été inclus dans le reportage et ont engagé une action en justice devant le Tribunal de commerce de Berne sur la base du rapport. À la proposition du tribunal, l'Association Public Eye déclare qu'elle n'avait pas l'intention d'alléguer ou de donner l'impression qu'Arvind Tiku ou la société Xena Investment Sàrl faisaient partie d'un réseau de corruption, servaient d'hommes de paille à une tierce partie ou étaient autrement impliqués dans des activités illégales. Une telle impression serait incorrecte. Une procédure menée par le Ministère public de la Confédération dans ce cadre a été classée avec effet juridique en 2013. ■



PARAQUAT PAPERS

# Comment Syngenta a ignoré les avertissements pour garder son pesticide ultra toxique sur le marché

A man wearing a blue beanie, a blue and white striped shirt, and a dark jacket is walking through a field of green plants. He is carrying a backpack sprayer and holding a spray wand in his right hand, which is emitting a fine mist. The background shows a rocky, hilly landscape with more greenery.

Le paraquat vendu par Syngenta est l'un des pesticides les plus vieux et les plus toxiques au monde. Des centaines de documents internes obtenus par Public Eye et Uearthed racontent l'irresponsabilité chronique d'une société agrochimique déterminée à maintenir son herbicide sur le marché, en dépit des dizaines de milliers de morts.

LAURENT GABERELL

Warunika n'avait que 16 ans lorsqu'elle a avalé une gorgée d'une vieille bouteille de l'herbicide Gramoxone trouvée dans la maison familiale. Ses parents en ont la certitude : leur fille ne voulait pas mourir. Fâchée après une dispute avec son frère, l'adolescente a attrapé la bouteille et bu au goulot. « Voilà, j'ai avalé ça ! » a-t-elle crié à sa maman. « Elle a fait ça pour me faire peur », explique Kumarihami. Warunika est décédée à l'hôpital le jour suivant.

Ses parents, de petits agriculteurs vivant au nord du Sri Lanka, utilisaient ce produit pour désherber leurs rizières. C'était du Gramoxone, une formule concentrée de paraquat, l'un des herbicides les plus toxiques au monde. Une gorgée suffit à tuer, et il n'y a pas d'antidote. Lorsque Warunika est décédée, il y a près de vingt ans, le paraquat faisait chaque année des centaines de victimes au Sri Lanka.

Combien de personnes ont perdu la vie après avoir ingéré ce pesticide depuis sa mise sur le marché en 1962 par l'entreprise britannique Imperial Chemical Industries (ICI) ? Impossible de le savoir, mais selon Michael Eddleston, professeur de toxicologie clinique à l'Université d'Édimbourg, une référence mondiale en la matière, les victimes du paraquat se comptent au moins en dizaines de milliers. Des cas d'empoisonnements mortels ont été enregistrés dans des pays aussi variés que les États-Unis, Trinité-et-Tobago, le Brésil, le Costa Rica, la Malaisie, l'Afrique du Sud ou encore l'Inde.

Beaucoup ont péri dans des circonstances qui rappellent la mort tragique de Warunika, un geste im-

pulsif dans un moment de détresse. Et de nombreux enfants sont décédés après avoir avalé une gorgée de paraquat par accident. Il n'y a pas de retour en arrière : le paraquat est presque toujours fatal. C'est pourquoi il a été interdit dans plus de cinquante pays. Le Sri Lanka a décrété son interdiction en 2008, quelques années après la mort de Warunika.

### Six décennies d'irresponsabilité

Le géant bâlois Syngenta – qui a repris en 2000 les activités « pesticides » d'ICI, devenue Zeneca en 1993 – continue pourtant d'exporter chaque année des milliers de tonnes de paraquat depuis son usine au nord de l'Angleterre, bien que son utilisation soit interdite en Suisse et sur le sol britannique.

Syngenta affirme que le paraquat est un « herbicide sûr et efficace lorsqu'il est utilisé selon les instructions figurant sur l'étiquette ». Elle estime avoir « contribué à résoudre le problème de l'ingestion accidentelle » grâce aux agents « de protection » ajoutés au Gramoxone – un colorant bleu et un agent odorant pour avertir les gens qu'il ne s'agit pas d'une boisson, et un émétique afin de provoquer des vomissements. Syngenta déclare avoir « été le moteur de l'amélioration constante du paraquat depuis son invention. Nous avons toujours suivi les meilleurs avis scientifiques et médicaux disponibles. »

Une action en justice contre Syngenta aux États-Unis a pourtant mis au jour une masse de documents



D. M. Dharmasiri avec une photo de ses enfants. Sa fille Warunika est morte après avoir avalé du paraquat.

internes qui mettent à mal ses belles paroles (lire encadré à la page 29). Public Eye et Uearthed, la cellule enquête de Greenpeace (Royaume-Uni), ont plongé dans ces décennies de stratégies commerciales couchées sur le papier. Nous sommes en mesure de le révéler ici : Syngenta et ses prédécesseurs savent, depuis des décennies, que l'émétique ajouté au Gramoxone ne permet pas de prévenir les décès par empoisonnement. Mais par intérêt commercial, ces sociétés ont continué à faire croire aux autorités que cette mesure était efficace pour sauver des vies.

Les documents montrent qu'elles ont utilisé cet émétique breveté pour maintenir leur produit phare sur le marché, alors qu'il était menacé d'interdiction dans des pays clés, et pour bloquer la concurrence des autres fabricants de paraquat.

Syngenta et ses prédécesseurs ont ignoré les avertissements répétés de leurs propres scientifiques et lutté contre l'introduction, à large échelle, de formulations plus sûres parce qu'elles ne les considéraient pas comme des solutions économiquement acceptables au problème du suicide.

#### L'homme qui a dénoncé le scandale

Si cette histoire peut être racontée aujourd'hui, c'est en grande partie grâce à la ténacité d'un scientifique britannique, Jon Heylings. Aujourd'hui professeur de toxicologie à l'Université de Keele, il a travaillé pendant

vingt-deux ans pour ICI, Zeneca, puis Syngenta. Il dirigeait les travaux visant à mettre au point des formulations plus sûres de paraquat. Ce que Heylings dénonce aujourd'hui publiquement, il l'a dit à ses supérieurs il y a plus de trente ans : la version standard du Gramoxone que Syngenta vend encore dans de nombreux pays est trop dangereuse. Selon lui, la dose d'émétique (PP796) ajoutée par Syngenta à son produit est beaucoup trop faible pour provoquer des vomissements suffisamment tôt chez la plupart des personnes qui ingèrent une dose létale minimale de l'herbicide. Elle devrait être drastiquement augmentée.

Heylings affirme que cette quantité a été déterminée sur la seule base d'un rapport interne frauduleux rédigé en 1976 par un toxicologue d'ICI, Michael Rose, aujourd'hui décédé. Ce scientifique aurait manipulé (« fabricated ») des données issues d'un essai clinique pour faire croire que l'humain était beaucoup plus sensible à l'émétique que tous les animaux de laboratoire sur lesquels il avait été testé, selon Heylings.

Lorsque le toxicologue a découvert les failles du rapport Rose, en 1990, il en a averti ses supérieurs. Dans une série de mémos, il explique que les travaux de Rose ont « gravement induit en erreur » l'entreprise, et qu'une forte augmentation de la dose d'émétique pourrait « réduire le nombre de décès attribués à un empoisonnement au paraquat ».

Trente ans plus tard, Syngenta continue pourtant de fabriquer le Gramoxone avec la même concentration de PP796. Plus grave encore : le numéro un mondial des pesticides a réussi à convaincre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) d'adopter cette concentration comme spécification mondiale pour tous les herbicides à base de paraquat.

Lorsque Heylings l'apprend, en 2018, il tire de nouveau la sonnette d'alarme, dans un premier temps auprès de Syngenta, puis de la FAO et de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis (EPA). « Je n'ai rien contre Syngenta », écrit-il dans un courriel à la FAO en 2019. « Je veux juste que le prochain enfant qui avale accidentellement une gorgée de paraquat ait une chance de survivre, en vomissant avant qu'une dose mortelle de poison pénètre dans le sang et qu'il meure d'insuffisance respiratoire. »

#### Le suicide : un « problème commercial »

Reprenons le fil de l'histoire à ses débuts. Nous sommes en 1986 et Jon Heylings commence à travailler au Central Toxicology Laboratory (CTL) d'ICI, dans le Cheshire au Royaume-Uni. À l'époque déjà, le paraquat rapporte gros. L'herbicide représente 30 % des ventes de pesticides de la société et génère 30 % de ses bénéfices, selon un document interne.

Mais le nombre élevé de victimes par intoxication au paraquat met des bâtons dans les roues de l'entreprise



Jon Heylings, professeur de toxicologie à l'Université de Keele et ex-scientifique de Syngenta.

et menace ses profits. ICI estime alors à 2000 le nombre de décès chaque année, dont plus de 95 % seraient des suicides. Sans surprise, l'herbicide fait « l'objet d'une pression croissante de la part des autorités de régulation du monde entier, en particulier en Europe de l'Ouest, au Japon et en Malaisie », comme en témoignent des documents internes.

Des procès-verbaux montrent qu'ICI ne se battait pas seulement contre les efforts visant à interdire ou restreindre les ventes de paraquat, mais aussi contre les régulateurs qui voulaient l'obliger à diluer sa formulation concentrée de Gramoxone ou à la remplacer par des granules solides. Pourtant, ICI fabriquait déjà des formulations solides et moins concentrées de paraquat pour le marché britannique depuis les années 1970, et avait la preuve qu'elles étaient nettement moins dangereuses que le Gramoxone. D'après les résultats d'une enquête d'ICI, le taux de mortalité des personnes empoisonnées au Gramoxone était de 78 % ; contre 16 % avec des produits granulés comme le Weedol.

Mais mettre sur le marché des produits granulés solides à plus grande échelle aurait contraint l'entreprise à investir dans de nouvelles installations « au coût prohibitif », comme on peut le lire dans un PV de réunion de 1985. Et diluer davantage le produit ferait grimper les coûts de production et d'emballage. La pesée d'intérêts faite par ICI est résumée dans un papier stratégique de 1987 : certes, diluer le Gramoxone pourrait engendrer une « augmentation mesurable du taux de survie », mais le produit devrait être au moins cinq fois plus faible. Introduire un tel niveau de dilution ou des granules solides, « à l'échelle mondiale », « anéantirait les bénéfices du groupe avec le paraquat ».

« Aucune des formulations alternatives actuellement disponibles n'offre une solution économiquement acceptable au problème du suicide », indique un document interne de 1988. ICI estime alors avoir pris ses responsabilités pour « minimiser les empoisonnements accidentels » en ajoutant au Gramoxone un colorant, un agent odorant et l'émétique dans les années 1970. Au-delà de ces mesures, l'entreprise rejette l'idée qu'elle a le devoir de prévenir le « problème social » du suicide.

ICI sait toutefois que les autorités de régulation ne partageront pas son point de vue. Ses dirigeants approuvent alors une stratégie réactive pour remédier au problème « commercial » engendré par « l'utilisation abusive » de son produit dans des tentatives de suicide : « développer des formulations alternatives » qui seront gardées en réserve et ne seront commercialisées que dans les pays où la société est « confrontée à une crise réglementaire » pouvant conduire à une interdiction du paraquat.

### Le rapport de la discorde

C'est en travaillant au développement de ces formulations plus sûres que Jon Heylings tire le premier fil de ce scandale. Pour comprendre comment le dosage initial d'émétique avait été déterminé, le toxicologue se plonge dans les

## Le paraquat devant la justice

Aux États-Unis, les avocats du cabinet Korein Tillery se préparent à poursuivre Syngenta en justice au nom d'un groupe d'agriculteurs et agricultrices qui ont développé la maladie de Parkinson après avoir utilisé le paraquat. Pendant des mois, Public Eye et Unearthed ont décortiqué des centaines de documents que Syngenta a été contrainte de divulguer dans le cadre de cette procédure. L'histoire de l'émétique sera abordée lors du procès qui se déroulera à Belleville dans l'Illinois en mai prochain car elle « montre jusqu'où cette société est prête à aller pour maintenir le paraquat sur le marché », nous a expliqué Stephen Tillery, l'avocat principal des plaignant-e-s.

## Les réponses de Syngenta

Confrontée aux faits mis en évidence par l'enquête de Public Eye et Unearthed, la firme bâloise « rejette toute suggestion selon laquelle, en développant ce produit, Syngenta et les sociétés qui l'ont précédée avaient d'autres motivations que celle de trouver le niveau le plus approprié d'émétique dans le paraquat pour répondre au mieux au risque d'ingestion accidentelle et délibérée », nous écrit-elle.

Syngenta déclare que l'opinion médicale a évolué au cours des trente dernières années. « Aujourd'hui, d'éminents experts médicaux déconseillent des niveaux élevés d'émétiques car ils craignent que cela augmente la toxicité », écrit-elle.

Syngenta explique que « presque toutes les innovations modernes – bâtiments, ponts, chemins de fer, produits pharmaceutiques, automobiles, machines et produits phytosanitaires – ont été utilisées pour le suicide ». Elle estime que la société doit « se concentrer sur les problèmes de santé mentale, et non priver le monde de technologies utiles ».

La FAO a quant à elle déclaré à Public Eye et Unearthed avoir tenu une « session spéciale » pour réviser ses spécifications sur le paraquat en réponse aux préoccupations de Heylings. Son rapport est « en cours de finalisation ».



La réponse complète  
de Syngenta et Chevron :  
[publiceye.ch/fr/reponse-syngenta](https://publiceye.ch/fr/reponse-syngenta)

archives d'ICI et trouve une pépite : le rapport Rose de 1976. L'auteur de ce rapport, le toxicologue du laboratoire d'ICI Michael Rose, avait recommandé d'ajouter le PP796 au Gramoxone à raison de 5 mg pour 10 ml de liquide (soit 0,05 %). Il estimait que cette concentration suffirait à faire vomir « la majorité » des personnes ayant avalé la dose létale minimale de paraquat. Pourtant, toutes les expérimentations animales menées par ICI indiquaient qu'il en fallait une dose bien plus élevée. Son explication : « L'humain est plus sensible aux effets émétiques du PP796 que les animaux de laboratoire étudiés. »

Comment Rose était-il arrivé à cette conclusion ? À l'origine, ICI voulait développer le PP796 comme un médicament contre l'asthme, mais il a été rejeté lorsque les premiers essais cliniques ont révélé des effets secondaires désagréables, dont des vomissements. Les résultats de ces tests étaient les seules informations sur l'effet de l'émétique chez l'homme dont disposait ICI. Rose les a utilisés afin d'estimer la dose nécessaire pour faire vomir un humain.

Heylings met la main sur les données originales et les compare à celles présentées dans le rapport Rose. À sa grande surprise, il « ne parvient pas à réconcilier les deux séries de données ». Il découvre alors que le scientifique d'ICI s'est en grande partie appuyé sur un minuscule essai clinique dans lequel douze volontaires ont reçu du PP796 – dont deux seulement ont vomi.

Heylings constate que Rose a manipulé les données, excluant certains volontaires qui n'avaient pas vomi tout en incluant des participants d'un autre essai. Pire encore : tout l'argument de Rose repose sur une seule personne ayant vomi avec 8 mg après deux heures, un délai bien trop long pour empêcher un empoisonnement mortel au paraquat.

En janvier 1990, Heylings fait part pour la première fois de ses conclusions dans un mémo adressé à son chef, le toxicologue Lewis Smith : « Les études des cas d'empoisonnement impliquant des formulations émétiques de paraquat n'ont pas fourni de preuve définitive que l'introduction de 0,05 % de PP796 dans le concentré de paraquat en 1979 ait entraîné une réduction significative du nombre de décès attribués à l'herbicide », écrit-il. « Ce n'est à mon avis pas très surprenant. » Son analyse : « La concentration de PP796 recommandée en 1976 est probablement bien inférieure à une dose d'émétique efficace chez l'homme. » Heylings explique que les données utilisées par Rose

pour suggérer que les humains sont plus sensibles que les animaux sont « insuffisantes pour être scientifiquement valables ». Il conclut que la concentration d'émétique dans le Gramoxone devrait être « multipliée par dix » et que cela « réduirait le nombre de décès attribués à l'empoisonnement au paraquat ».

---

**Le responsable du développement n'est pas enclin à remuer le passé. Il conseille à Heylings de se concentrer sur des solutions.**

---

Le toxicologue n'est pas seul à demander une augmentation significative de l'émétique. Dès 1985, Smith lui-même – qui deviendra responsable du développement des produits chez Syngenta à Bâle – recommandait de multiplier la dose par cinq. Lors d'un échange entre les deux hommes quelques mois plus tard, Smith garantit à Heylings qu'il n'y a « aucun désaccord » entre eux sur le fait qu'« une augmentation de 3 à 5 fois de l'émétique devrait être évaluée ». Il n'est toutefois pas enclin à remuer le passé et lui conseille de se concentrer sur les solutions.

S'il avait été autorisé à creuser, Heylings aurait peut-être découvert que les failles du rapport Rose avaient déjà été identifiées quinze ans plus tôt.

#### **Quand l'EPA veut « se payer » le paraquat**

En 1976, lorsque Michael Rose commence à travailler sur l'émétique pour ICI, dans le Cheshire, les problèmes liés au paraquat sont juste sous son nez. Depuis quelques années, le nombre de victimes par empoisonnement mortel ne cesse d'augmenter en Grande-Bretagne. Son employeur est dans le collimateur des médias, de l'autorité de régulation mais aussi des médecins, révoltés de ne rien pouvoir faire pour sauver leurs patients.

Selon des documents internes, la société subit aussi une « pression sévère » de la part des régulateurs d'autres régions du monde, comme le Japon, la Malaisie et l'Europe occidentale. Mais la menace la plus sérieuse vient des États-Unis. Car en 1975, l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) a édicté de

Studies of poisoning cases involving emeticised paraquat formulations have not provided any definitive evidence that the introduction of 0.05% PP796 to paraquat concentrate in 1979 has resulted in a significant reduction in the number of fatalities attributed to the herbicide. This in my view, is not entirely surprising. My conclusion from studying the scientific evidence from clinical studies with the emetic is that the concentration of PP796 recommended in 1976 is probably well below an effective emetic dose in man.

nouvelles règles : les pesticides présentant des risques extrêmement élevés pourront être soumis à un examen approfondi afin de déterminer s'ils doivent être interdits. L'un des déclencheurs de cette procédure est l'absence de traitement d'urgence ou d'antidote en cas d'intoxication aiguë. Dans une lettre adressée à ICI, en décembre 1975, Chevron Chemical Company – qui distribuait le paraquat pour ICI aux États-Unis – avertit que l'herbicide risque d'être soumis à cet examen, et qu'une faction au sein de l'EPA veut « se payer » le paraquat.

Il faut agir vite car une interdiction aux États-Unis coûterait très cher à ICI et risquerait de mettre en péril tous ses autres marchés. Dès le mois suivant, Rose est chargé de mettre en place un groupe de travail pour étudier la « faisabilité » de l'ajout d'un émétique au Gramoxone. Lors d'une première réunion, le 29 janvier 1976, le groupe choisit son candidat : le PP796.

En août, ICI envoie un compte-rendu de l'avancée des travaux à Chevron. La société indique que la dose d'émétique sera de « 5 mg dans 10 ml de Gramoxone, ce qui est susceptible de produire des vomissements dans les 15 minutes chez 80 % de ceux qui ingèrent une telle quantité ». Mais un toxicologue de Chevron, Richard Cavalli, met en doute le travail de Rose. Sa conclusion est la même que celle de Heylings quatorze ans plus tard : « À CTL, on m'a dit que le composé était plus actif chez l'homme, mais les données ne le confirment pas. »

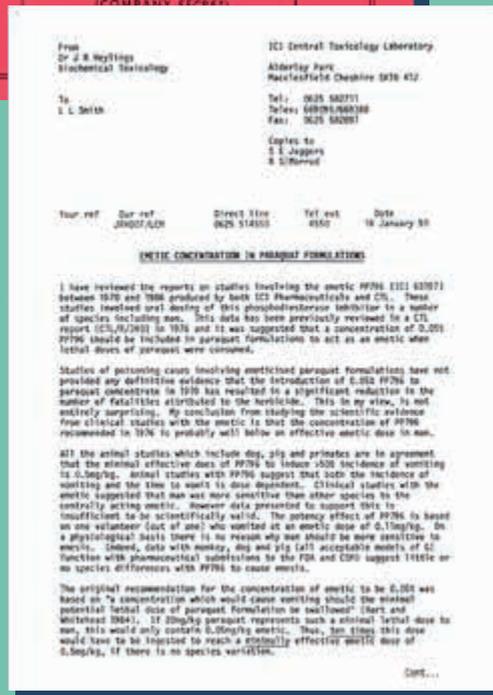
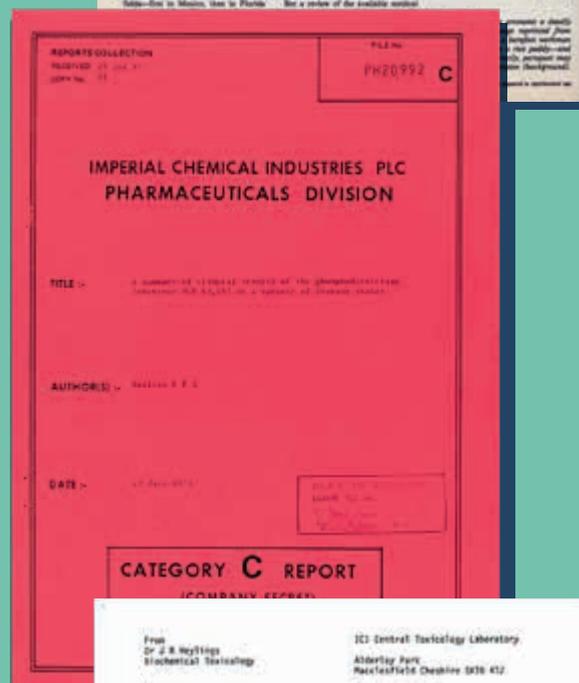
Cavalli envoie un télex à Rose pour lui faire part de ses préoccupations. Ce dernier admet que les données cliniques sont « certainement faibles », mais qu'« en l'absence d'éléments tangibles, [il a] produit un projet de rapport plaidant en faveur de l'ajout de 5 mg pour 10 ml ». Et de conclure : « Nous pensons que cela devrait suffire pour obtenir une homologation au niveau européen. Des commentaires ? »

Durant les derniers mois de 1976, Rose revoit tout de même ses prétentions à la baisse : ce ne sont plus 80 % des personnes qui vomissent après 15 minutes avec 5 mg de PP796, mais une « majorité » qui vomissent en une heure, comme l'indique son rapport final.

En octobre 1976, le comité de direction d'ICI approuve la proposition de Rose et décide d'introduire 0,05 % d'émétique dans toutes les formulations de Gramoxone au niveau mondial, « aussi vite que possible ». En avril de l'année suivante, Chevron demande à l'EPA d'autoriser l'utilisation du PP796 dans le paraquat.

« Une sérieuse menace pour notre position »

Malgré la faiblesse des preuves, ICI espère persuader les régulateurs du monde entier que « la nouvelle formulation représente une avancée majeure dans [ses] tentatives pour surmonter le problème de l'empoisonnement » car elle « réduit efficacement la toxicité du paraquat », selon un document du conseil d'administration



- 1 Article paru en 1983 dans Science Digest.
- 2 Document confidentiel d'ICI.
- 3 Heylings fait part de ses préoccupations à son supérieur.

transmis à la direction en octobre 1976. Mais contrer la pression réglementaire n'est pas le seul objectif. La société veut aussi utiliser sa nouvelle formule émétique brevetée pour bloquer la concurrence des fabricants de paraquat générique. Le conseil d'administration recommande aux filiales d'ICI à l'étranger d'entamer au plus vite des discussions avec les organismes de réglementation nationaux pour s'assurer « que l'émétique soit la seule formulation de paraquat dont la vente est autorisée ».

L'opération est un succès : « L'exigence selon laquelle les produits à base de paraquat doivent contenir un émétique a permis au Gramoxone plus PP796 d'avoir une position exclusive au Royaume-Uni, en France, en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Japon [...] et au Venezuela », indique un mémo d'août 1981 classé « secret d'entreprise ». « Dans certains pays (notamment la France et le Venezuela), il est probable que l'émétique ait empêché l'interdiction du paraquat. »

Au printemps 1982, soit cinq ans après le dépôt du dossier, l'EPA approuve enfin l'utilisation du PP796 aux États-Unis. Et les bonnes nouvelles se succèdent pour ICI, puisque l'autorité de réglementation renonce à lancer une enquête approfondie sur le paraquat. L'ajout d'un émétique a joué un rôle primordial dans cette décision, comme en atteste le document transmis par l'EPA à Chevron.

ICI a bien besoin de ces victoires, car les premiers résultats des enquêtes réalisées dans deux pays où les nouvelles formulations ont été introduites sont désastreux. Un mémo secret d'août 1981 explique qu'« aucune preuve statistique n'indique que l'émétique ait réduit

le nombre de décès liés au produit dans l'un ou l'autre pays. Au mieux, seules quelques personnes ont survécu à un empoisonnement au paraquat grâce à l'ajout de l'émétique. Même dans ces cas, nous ne pouvons pas être certains que l'émétique ait contribué à sauver des vies. »

Cette absence de résultat représente une « menace sérieuse » pour ICI : « Les autorités pourraient souhaiter voir des preuves que la formulation émétique contribue à sauver des vies... Dans certains cas, il est même concevable que notre incapacité à démontrer que l'émétique réduit le nombre de décès dus à l'empoisonnement par paraquat conduise à une interdiction du produit. »

Le mémo d'août 1981 est aussi sombre quant aux chances d'ICI de continuer à utiliser l'émétique pour maintenir son avantage commercial : « À la lumière de l'opinion actuelle quant au bénéfice toxicologique probablement faible résultant de l'ajout de l'émétique au paraquat, il est difficile d'imaginer comment on pourrait maintenant convaincre les autorités de rendre l'ajout d'émétique obligatoire dans toutes les formulations de paraquat, ce qui est le moyen par lequel un bénéfice commercial est tiré de l'émétique. »

Une analyse bien trop négative. Les années suivantes, la société parvient à persuader plusieurs pays de rendre l'émétique obligatoire.

« De gros billets si on l'obtient »

Bien qu'elle soit consciente depuis longtemps du manque d'efficacité de son émétique, la société – devenue Zene-ca Agrochemicals en 1993 – continue de le promouvoir

# The Herbicide Growers Have Trusted For Over Twenty Years Is Now Even Better.

**Paraquat, the herbicide growers in over 100 countries worldwide have grown to trust. The herbicide used on over 10 million acres of U.S. cropland every year. The herbicide used in the production of over 10 different crops. Its product growers have used for over 20 years, for effectiveness and economy. And now it's even better.**

**Paraquat, the product you know you can trust, is now known as GRAMOXONE SUPER herbicide. The name has changed. The dependability hasn't.**

**How It Works.**

GRAMOXONE SUPER is a broad-spectrum, broad-spectrum herbicide that kills vegetation on contact. Absorbed rapidly by the plant, GRAMOXONE SUPER attacks only the green growth that is thoroughly covered. Unlike systemic herbicides, small amounts of GRAMOXONE SUPER that accidentally fall on crop leaves won't kill the plant. And it has no effect on mature bark, so it can be used in established trees, vines, or even in young orchards and vineyards if a shielded sprayer is used.

Whether you have broadleaf weeds or grasses, GRAMOXONE SUPER will kill them – fast. So fast that you'll see weed knockdown in just 48 hours. Spray GRAMOXONE SUPER on weeds, and within an hour or two, the GRAMOXONE SUPER is ready. No other contact herbicide is as effective in many conditions or works better against a broad spectrum of weeds.

**Save Money With Gramoxone Super.**

When you use GRAMOXONE SUPER in a conventional spray program, you can reduce or eliminate

cultivation for weed control before planting. In fact, no-till farming can save you up to 50% of the time you need to leave your tractor in the field. That means you save on equipment and manpower costs.

GRAMOXONE SUPER works quickly so there's less competition from weeds for water and nutrients. This gets your crops off to a faster start.

GRAMOXONE SUPER does the job more cost-effectively than other broadleaf herbicides.

**The Perfect Foundation For Any Herbicide Program.**

Have a weed problem that requires fast action and residual control? Eliminate seedling weed competition and provide extended weed control by tank-mixing economical GRAMOXONE SUPER with one or more of the many residual herbicides that are compatible with it.



The new dual granulation system will let you spray and control on one pass.

**Help Your Crops Grow Better.**

GRAMOXONE SUPER is the product you can trust for the production of corn, soybeans, rice and other crops, vegetables, cotton, and many other crops.

Use it as pre-tilt and double cropping as a harvest aid, in orchard vegetation management, or for forestland clean-up. GRAMOXONE SUPER is the herbicide for any season.

**Gramoxone Super Working With The Environment.**

When you use GRAMOXONE SUPER it reaches the ground, it breaks down rapidly in the soil within minutes and is biologically degraded. Then it decomposes in the soil. Any soil containing GRAMOXONE SUPER that washes into streams or ponds will not affect aquatic plants or animals.

When you use GRAMOXONE SUPER instead of tillage, you can actually help protect the environment. Less tillage helps reduce erosion, while a mulch of dead weeds can help maintain the soil moisture. And GRAMOXONE SUPER when used properly should not adversely affect wildlife, earthworms, or other beneficial soil organisms.

**Gramoxone Super See How It's Changed.**

What's new about GRAMOXONE SUPER? First, it's a new formulation, with new uses. It's easier to R pour more easily with less waste. And GRAMOXONE SUPER mixes well with other herbicides for greater flexibility in your weed control program. The color has been changed from brown to dark green to alert users if product gets on clothing or skin.



Paraquat is an extremely toxic herbicide. It is extremely irritating. Use only in a fully equipped sprayer or other suitable application equipment.

This coloring plus a new distribution color reduces the chance of accidental swallowing at the unlikely event of backflow. It's effective. It's GRAMOXONE SUPER will induce vomiting.

**Packaging At Its Best.**

Increased safety features have gone into the new GRAMOXONE SUPER box. Each matched plastic bag is individually sealed to minimize the chance of leaks. The 1-gallon bag redesigned with a vented neck to reduce splashing and is fitted with a child-resistant cap.

The container label is permanently affixed so it's always on hand for fast handy reference.

**When You Want Paraquat, Ask For Gramoxone Super.**

It's the new name for paraquat, the new product that growers have trusted for over 20 years.

When you want broad-spectrum weed control, fast knockdown, economy and convenience, ask for GRAMOXONE SUPER, its paraquat at its best.

**Gramoxone Super**

Une publicité de 1986 : « Dans le cas improbable d'une ingestion, l'émétique du GRAMOXONE SUPER provoquera des vomissements. »

auprès des régulateurs afin d'éviter des interdictions du paraquat et de se protéger de la concurrence. Au début des années 1990, l'Union européenne réexamine l'homologation du paraquat, et Zeneca veut profiter de cette occasion pour rendre le PP796 « obligatoire dans toutes les formulations de paraquat commercialisées au sein de l'UE ».

Un cadre de l'entreprise, Andy Cook, aujourd'hui « responsable mondial des affaires réglementaires » chez Syngenta, rédige en 1995 un rapport sur le PP796 à l'attention des autorités européennes. Lorsque le projet circule, Heylings n'en croit pas ses yeux : le rapport Rose est toujours utilisé comme preuve de l'efficacité de la dose d'émétique contenue dans le Gramoxone. Heylings écrit à Cook pour réitérer ses critiques de 1990. Malgré ses avertissements, le document final soumis par Zeneca à l'UE cite le rapport Rose.

Deux ans plus tard, en juin 1997, une employée de Zeneca écrit à Cook pour lui demander si « Zeneca pourrait produire une lettre type "À qui de droit" confirmant que l'émétique contenu dans le Gramoxone répond bien aux critères édictés par la FAO ». La FAO vient alors de publier une « spécification » exigeant que le paraquat contienne un émétique efficace.

« La raison de ma demande, explique-t-elle, est que nous avons des problèmes avec le [paraquat] au Nigeria en ce moment, où l'on se dirige vers une interdiction, et qu'un gros appel d'offres a été lancé [pour] les champs pétrolifères où nous voulons soumettre le Gramoxone – de gros billets si on l'obtient ».

En 2003, la société, devenue Syngenta trois ans plus tôt, parvient à convaincre la FAO de nommer le PP796 dans sa spécification comme la « seule substance » répondant aux exigences d'un émétique pour le paraquat. La nouvelle spécification mentionne la même concentration – inefficace – que celle contenue dans le Gramoxone depuis la fin des années 1970.

Cerise sur le gâteau : cette même année, la Commission européenne réapprouve le paraquat et rend obligatoire la présence d'un « émétique efficace » répondant aux critères de la FAO dans toutes les formulations commercialisées dans l'UE.

#### « La technologie Prométhée »

Dans les années 1990, les travaux de Heylings se sont concentrés sur les moyens de réduire la dangerosité du paraquat en augmentant la concentration d'émétique, en combinaison avec d'autres additifs destinés à ralentir l'absorption du paraquat par l'organisme. Alors que le toxicologue commence à tester des formulations contenant des niveaux cinq fois plus élevés d'émétique, il fait face à des résistances à l'interne. La raison : trop cher.

Dans un document interne de fin 1990, le responsable du secteur herbicides de la société avertit ainsi que toute « augmentation significative de la concentra-

tion émétique serait assortie d'une pénalité financière élevée ». Le travail de Heylings se concentre alors sur des formulations contenant trois fois plus d'émétique et d'autres agents « de protection ».

Après des années d'expérimentation et d'essais avec différentes mixtures, Syngenta décide au début des années 2000 de mettre l'une de ces nouvelles formulations sur le marché : le Gramoxone Inteon. Syngenta a de grandes ambitions pour ce nouveau produit, baptisé en interne « la technologie Prométhée ». Un briefing « hautement confidentiel » de 2001 sur le projet montre que la société le considère comme « une occasion unique » d'améliorer « l'image de la marque » et la perception du Gramoxone par les principales parties prenantes.

---

#### Syngenta veut pousser l'EPA à ne plus autoriser les fabricants de génériques à commercialiser « les anciennes formulations de paraquat ».

---

Un document stratégique de 2003 explique que – comme pour le PP796 dans les années 1970 – Syngenta « chercherait à obtenir un avantage légitime » sur ses concurrents une fois la nouvelle formulation approuvée, « en faisant de ce produit la nouvelle norme minimale pour le paraquat ».

Inteon est introduit en octobre 2004 au Sri Lanka, où le paraquat cause à l'époque 400 à 500 décès chaque année. Les résultats ? Une étude financée par Syngenta affirme que la nouvelle formulation a amélioré le taux de survie en cas d'ingestion de 27,1 % à 36,7 %, et qu'elle a permis de sauver environ trente vies sur la période couverte par l'étude, soit seize mois.

Mais le produit tue toujours plus de 60 % des personnes qui l'ingèrent au Sri Lanka, selon les résultats de cette étude. Intolérable pour les autorités sri lankaises, qui décident en 2008 d'éliminer progressivement le paraquat, jusqu'à son interdiction complète en 2014.

Pendant ce temps, Syngenta a bien du mal à convaincre l'EPA des avantages de son nouveau produit. L'entreprise veut pousser l'agence états-unienne à ne plus autoriser les fabricants de génériques à commercialiser « les anciennes formulations de paraquat » car cela minerait « de manière déraisonnable et significative » la sécurité des personnes. En vain.

#### « Aucune motivation concevable pour falsifier »

Syngenta décide alors de « mettre fin au projet Inteon ». Aux États-Unis, elle a toutefois conservé une formulation contenant des niveaux trois fois plus élevés d'émétique. Mais ailleurs, dans des pays plus pauvres comme l'Inde, le géant bâlois continue de vendre sa formulation



Selon le Dr Shaluka Jayamaha, après l'interdiction du paraquat, les décès liés aux pesticides ont fortement diminué au Sri Lanka.

© Sachindra Perera



Encore en 2019, en Inde, le Gramoxone comportait une proportion minimale d'émétique.

© PAN India



Médecins en grève de la faim à Burla, en Inde.

© YouTube/Kalinga TV



Un bidon de pesticide stocké sans aucune sécurité dans une maison au Sri Lanka.

© Sachindra Perera

« standard » de Gramoxone, avec le même niveau d'émétique que celui utilisé depuis les années 1970.

Lorsque Jon Heylings constate en 2018 que la FAO utilise toujours la même norme, il envoie un courriel à ses anciens collègues chez Syngenta. Commence alors une année de réunions et de correspondance, durant laquelle le toxicologue expose en détail ses critiques et raconte à quel point il n'a pas été écouté.

En mai 2019, Dave French, responsable mondial des affaires réglementaires de la société, répond dans une lettre aux allégations de Heylings : « ICI et le Dr Rose n'avaient aucune motivation concevable pour falsifier ou fabriquer cette analyse de 1976, les actions volontaires de la société visaient clairement à améliorer la survie », écrit-il.

Pourtant, une nouvelle analyse statistique des données utilisées par Rose, réalisée par Syngenta en 2019, confirme ce que Heylings dit depuis 1990 : « Les données cliniques ne peuvent pas étayer une conclusion concluante sur le niveau d'inclusion approprié du PP796 dans les formulations de paraquat », conclut le rapport de Syngenta.

Mais pour Syngenta, cela n'a pas d'importance, car le géant bâlois dispose de nouvelles études démontrant l'efficacité de l'émétique dans des conditions réelles. Dave French cite en particulier une étude de 1987, publiée par Meredith et Vale, qui prouverait que le Gramoxone répond bien aux critères de la FAO.

### L'étude qui interroge

Cette étude montre que « 65 % des personnes ayant consommé une formulation de paraquat contenant l'émétique ont vomi dans les 30 minutes », écrit M. French. En réalité, les chiffres mentionnés dans cette étude sont tirés d'une enquête financée par ICI sur des patients britanniques intoxiqués au paraquat entre 1980 et 1982, dont les résultats n'ont jamais été publiés.

Public Eye et Uearthed ont pu mettre la main sur ce document. Nous avons découvert que la plupart des personnes incluses dans l'étude n'avaient en réalité pas ingéré du Gramoxone, mais du Weedol, une formulation de paraquat en granulés peu concentrée et dans laquelle le niveau d'émétique était plus élevé.

Nous avons demandé à Michael Eddleston, professeur de toxicologie, si l'article de Meredith et Vale apportait la preuve que le Gramoxone répondait aux spécifications de la FAO. « De toute évidence, ce n'est pas le cas », nous a-t-il répondu.

M. Eddleston rejette aussi l'idée – exprimée de longue date par Syngenta et les sociétés qui l'ont précédée – selon laquelle les personnes qui utilisent du paraquat pour se suicider en ingèrent une quantité trop importante pour qu'un émétique ne puisse les sauver.

« De nombreuses personnes, en particulier les plus jeunes, ingèrent de très petites quantités de poison », estime au contraire M. Eddleston, qui a vu des

« dizaines, voire des centaines » de personnes mourir d'un empoisonnement aux pesticides. « Beaucoup de patients empoisonnés au paraquat vivent encore pendant plusieurs jours et peuvent vous parler, vous raconter ce qui s'est passé », décrit le toxicologue. « Souvent, ils n'avaient pas du tout la volonté de mourir. »

Même si on peut « rendre le paraquat moins dangereux, on ne peut pas le rendre sûr », conclut M. Eddleston.

### « Interdire le paraquat est la seule solution »

Au début des années 2000, au Sri Lanka, « un tiers des lits étaient occupés par des personnes souffrant d'empoisonnement aux pesticides », explique le Dr Shaluka Jayamaha, maître de conférences à la faculté de médecine de l'Université de Kelaniya. Depuis, le paraquat et les insecticides organophosphorés les plus toxiques ont été interdits. « Grâce à ces interdictions, les décès liés aux pesticides ont fortement diminué », tout comme « la charge pour les hôpitaux ».

Mais dans d'autres régions du monde, les médecins continuent de faire face à des vagues d'intoxications au paraquat. Dans l'État d'Odisha, en Inde, un groupe de médecins de l'hôpital de Burla a entamé une grève de la faim en septembre 2019 pour demander l'interdiction du paraquat. Selon les médias, 177 patients avaient été admis dans leur hôpital à la suite d'un empoisonnement au paraquat au cours des deux années précédentes, et 170 d'entre eux étaient décédés.

Contacté par Uearthed et Public Eye, l'un des médecins à l'origine de cette action, le Dr Shankar Ramchandani, se dit inquiet. Même si le gouvernement d'Odisha a depuis restreint l'utilisation du paraquat, « les patients continuent d'arriver ». Son témoignage doit résonner chez tous les médecins qui ont vu des gens mourir d'empoisonnement au paraquat : « Beaucoup de patients meurent et nous ne pouvons rien faire car il n'y a pas d'antidote. »

Pour lui, pas de doute : « Interdire le paraquat est la seule solution. » ■



Version en ligne de l'enquête avec encore plus de documents originaux : [publiceye.ch/fr/paraquatpapers](https://publiceye.ch/fr/paraquatpapers)

**Mention légale :** ce texte est une version plus courte et une traduction du rapport original rédigé en anglais. En cas de divergence entre les versions, le texte original en anglais fait foi.



## Un vent d'air frais sur l'Afrique de l'Ouest

Près de cinq ans après la publication de notre rapport « Dirty Diesel », dans lequel nous dénonçons le modèle d'affaires toxique des négociants suisses de matières premières, les carburants extrêmement riches en soufre sont de l'histoire ancienne en Afrique de l'Ouest. Grâce à un travail de recherche tenace et une étroite collaboration entre le Nord et le Sud, plus de 175 millions de personnes pourront désormais mieux respirer.

ANDREAS MISSBACH

Tout a commencé il y a dix ans par une question que s'est alors posée la Déclaration de Berne lors de la rédaction de l'ouvrage *Matières premières. La Suisse, le négoce et la malédiction des matières premières*. Un chapitre du livre portait sur le plus grand scandale du secteur suisse des matières premières: Trafigura avait « éliminé » en 2006 des tonnes de déchets toxiques dans une décharge à ciel ouvert d'Abidjan, en Côte d'Ivoire. Cette catastrophe environnementale a eu des conséquences pour plus de 100 000 personnes, avec un grand nombre d'intoxications et même plusieurs morts. La cargaison toxique était constituée de résidus issus d'une procédure de raffinage improvisée à bord du pétrolier *Probo Koala*. Tous les regards se sont alors portés sur ces résidus dangereux, mais l'équipe de Public Eye s'est également demandé ce qui était en fait produit à bord du navire. Il s'agissait d'essence qui, même après le « nettoyage » des cuves, présentait encore une très forte teneur en soufre.

Nos conclusions: « *L'Afrique de l'Ouest est le premier marché de Trafigura (...). L'essence africaine contient souvent plus de cent fois plus de soufre que les limites européennes. Selon les négociants en pétrole: "les produits fabriqués pour de telles régions sont adaptés aux exigences du marché local." En d'autres termes, le carburant livré est aussi toxique que la loi le permet.* »

Mais l'essence du *Probo Koala* contenait toujours trop de soufre pour faire tourner un moteur de voiture – elle devait donc être diluée quelque part. C'est alors que nous sommes pour la première fois tombés sur le concept de « blending »: le mélange de produits pétroliers bruts et intermédiaires pour obtenir le carburant souhaité.

La question a commencé à nous obséder. Quelques années plus tard, nous avons constaté que les négociants suisses de matières premières développaient ou rachetaient des réseaux de stations-service en Afrique – et presque exclusivement en Afrique. La marque Shell, par exemple, est exploitée dans la plupart des pays africains par la multinationale suisse Vitol. Nous nous sommes alors demandé si le *Probo Koala* était uniquement la pointe de l'iceberg et s'il n'y avait pas tout un modèle d'affaires basé sur le « Dirty Diesel ».

### Sur la trace des mélanges toxiques

Pour répondre à cette question, il fallait lancer l'enquête la plus longue et la plus complexe que Public Eye ait jamais menée. Nous nous sommes rendus en Afrique de l'Ouest et y avons prélevé des échantillons que nous avons fait analyser en laboratoire. Puis nous avons suivi les trajets des pétroliers de négociants suisses et avons enquêté sous

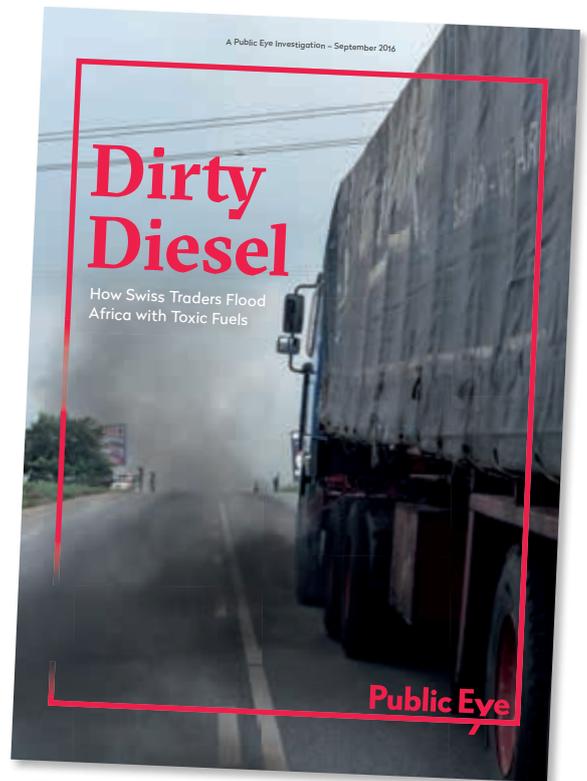
couverture dans les ports d'Amsterdam, de Rotterdam et d'Anvers, où était effectué le mélange à grande échelle des carburants dits « de qualité africaine ». Après trois ans, nous avons publié les conclusions consternantes de notre enquête : la teneur en soufre des carburants était jusqu'à 378 fois supérieure à la limite admise en Europe. Nous avons aussi trouvé d'autres substances nocives pour la santé, à des niveaux interdits en Europe, comme du benzène ou d'autres composés aromatiques. La forte teneur en soufre entraînait des émissions de particules fines extrêmement dangereuses pour la santé de la population des villes africaines.

Nos révélations ont déclenché une vague d'indignation en Afrique et ont bénéficié d'un vaste écho médiatique international.

Nos partenaires du Ghana, du Nigeria, du Mali et de la Côte d'Ivoire ont lancé des campagnes pour une amélioration des normes sur les carburants dans leur pays. Avec leur collaboration, Public Eye a renversé les rôles et envoyé symboliquement depuis la capitale du Ghana, Accra, un conteneur rempli d'air pollué qu'elle a livré au siège de Trafigura à Genève pour attirer l'attention du public sur ce commerce toxique.

### Un succès remporté grâce au rapprochement entre le Nord et le Sud

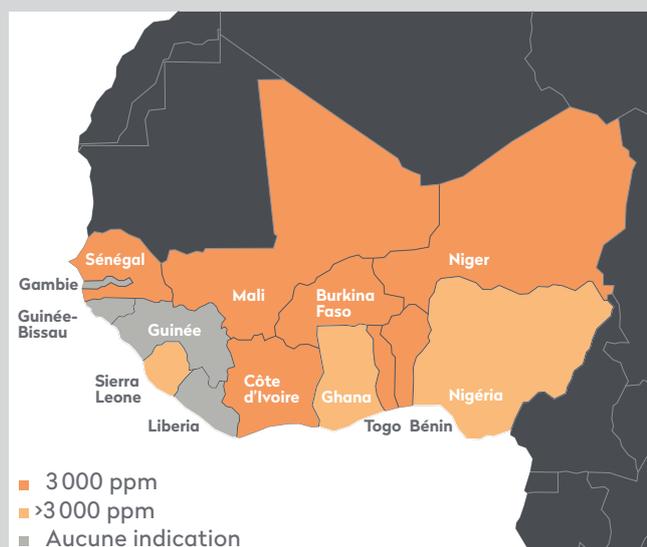
Sous la pression de l'opinion publique, le Ghana a déjà divisé par soixante la teneur en soufre autorisée dans le diesel importé en 2017. Nos révélations ont également attiré l'attention de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). En février 2020,



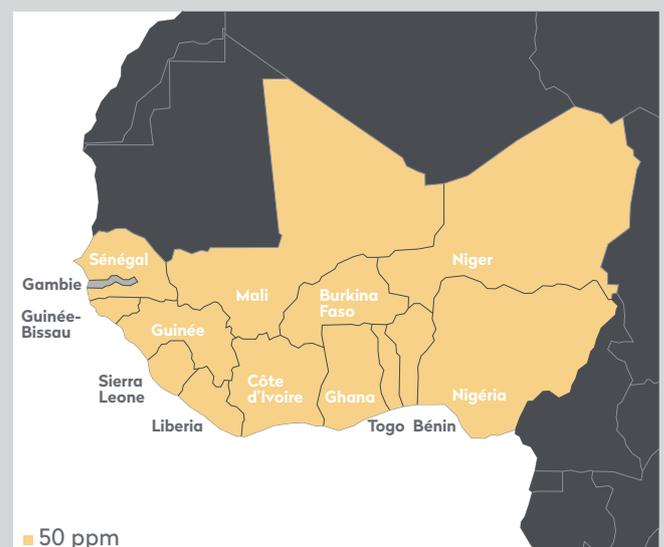
les ministres de l'Environnement et du Pétrole ont décidé d'imposer une nouvelle norme pour les carburants importés qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021. La limite de teneur de soufre du diesel et de l'essence a été abaissée à 50 ppm, le seuil de fonctionnement des catalyseurs et filtres à particules. Avec les nouvelles normes aussi édictées pour l'importation de voitures d'occasion, la pollution de l'air va désormais fortement diminuer. Plus de 175 millions de personnes pourront désormais respirer un air de meilleure qualité. →

## Limites de teneur en soufre autorisées pour le diesel en Afrique de l'Ouest

2015 Avant la publication du rapport « Dirty Diesel » de Public Eye en 2016



2021 Tous les États de la CEDEAO abaissent la limite autorisée à 50 ppm



Notre partenaire au Mali, Oumar Samaké, coordinateur des programmes de l'Association malienne d'éveil au développement durable, affirme à propos de notre succès collectif: « Du fait que du carburant contenant moins de soufre va arriver sur notre territoire, c'est évident que cela va avoir des impacts positifs sur la santé des populations. » Michel Yoboué, directeur du Groupe de recherche et de plaidoyer sur les industries extractives en Côte d'Ivoire, ajoute: « Pour porter ce type de plaidoyer, la collaboration entre les organisations du Nord et celles du Sud est essentielle. Le résultat que nous avons obtenu est dû à cette

bonne collaboration entre une organisation comme Public Eye et les organisations africaines qui ont participé. » ■



Lisez notre magazine de 2016 sur l'enquête « Dirty Diesel » : [publiceye.ch/fr/mag01](http://publiceye.ch/fr/mag01)

## Les étapes clés d'un grand succès

- ▶ **09/2011** Publication de l'ouvrage de la Déclaration de Berne (DB) sur les matières premières.
- ▶ **10/2012** Intégration du projet « Blending » dans la stratégie matières premières de la DB.
- ▶ **09/2013** Marietta Harjono est mandatée comme collaboratrice à Amsterdam.
- ▶ **12/2013** En Angola, nous prélevons les premiers échantillons de carburant dans une station-service de Trafigura à Lobito, dans la province de Benguela. Il nous aura fallu plus de trois mois pour faire sortir les échantillons du pays.
- ▶ **06/2016** Réunion stratégique avec nos organisations partenaires à Accra (Ghana).
- ▶ **Puis tout s'enchaîne :**
- ▶ **16/09/2016** Publication du rapport « Dirty Diesel » saluée par un grand écho médiatique international.
- ▶ **04/10/2016** Le navire *Irenes Rainbow* quitte le port d'Accra et met le cap sur Anvers avec, à son bord, un conteneur rempli d'air pollué destiné à Trafigura.
- ▶ **10/10/2016** Remise de l'initiative pour des multinationales responsables.
- ▶ **01/11/2016** Le Ghana annonce qu'il va diviser par soixante la teneur en soufre autorisée pour le diesel importé.
- ▶ **07/11/16** Le conteneur rempli d'air pollué est remis à Trafigura.
- ▶ **05/12/2016** Public Eye discute à La Haye avec la ministre néerlandaise du Commerce et du Développement et la ministre nigériane de l'Environnement à propos de « carburants propres pour l'Afrique de l'Ouest ».
- ▶ **07/2017** Les nouvelles normes ghanéennes en matière de carburant entrent en vigueur. Entre-temps, le Nigeria, le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Togo ont annoncé des normes strictes. Nos partenaires ont mené des campagnes dans trois de ces cinq pays.
- ▶ **07/2018** La police néerlandaise de l'environnement remet au Parlement un rapport confirmant toutes les conclusions de l'enquête de Public Eye.
- ▶ **02/2020** Les ministres de l'Environnement et du Pétrole de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) décident d'imposer des limites strictes pour les carburants importés.
- ▶ **05/2020** Une étude de l'ONG Stakeholder Democracy montre que le diesel vendu par Vitol au Nigeria est encore plus nocif que celui des raffineries sauvages du delta du Niger.
- ▶ **07/09/2020** Quatre ans après la publication de notre rapport « Dirty Diesel », les chefs d'État des 15 pays membres de la CEDEAO approuvent la décision des ministres de l'Environnement et du Pétrole.
- ▶ **01/01/2021** Les nouvelles normes entrent en vigueur.





Condamné : le négociant en matières premières Beny Steinmetz quitte le tribunal pénal de Genève avec son avocate et son avocat.

© Stefan Wermuth/Keystone/AFP

## Procès Steinmetz à Genève : un verdict historique contre la corruption

En janvier dernier, le milliardaire franco-israélien Beny Steinmetz et deux de ses acolytes ont été condamnés par la justice genevoise pour avoir versé des millions de dollars de pots-de-vin à la femme du président guinéen en échange de permis miniers très lucratifs. Loin d'être finie, cette affaire emblématique montre l'importance, pour la Suisse, de combler enfin les lacunes législatives qui facilitent de telles pratiques prédatrices.

AGATHE DUPARC ET GÉRALDINE VIRET

L'accent est chantant, mais ne vous y méprenez pas : l'intermédiaire baroudeur Frédéric C. peut montrer un visage plus inquiétant. Quand par exemple, au printemps 2013, il saute dans un avion pour Jacksonville, en Floride, où vit alors Mamadie Touré, la 4<sup>e</sup> épouse du défunt président guinéen Lansana Conté. Son but ? La pousser à se débarrasser de documents compromettants. « Il faut trouver un endroit pour les supprimer, les détruire complètement, les brûler (...). Tout ce que je te dis c'est directement de Beny (...). Si tu leur dis oui j'ai touché (...), tu as un très gros problème », lance-t-il, lui conseillant de mentir à la justice des États-Unis, avec la promesse d'une guerre judiciaire de la part de Beny Steinmetz Group Resources (BSGR) si elle n'obéit pas. Mais c'est lui qui

finit par plonger, cueilli par le FBI, car Mamadie Touré portait un micro et bénéficie du statut de témoin protégé. La conversation s'achève le 14 avril 2013 par un « Debout ! Les mains derrière le dos ! »

### Écrans de fumée

Les documents compromettants n'ont jamais été détruits. Ils font partie des pièces maîtresses du procès qui s'est déroulé du 11 au 22 janvier dernier devant le Tribunal correctionnel genevois. Ce premier procès pour corruption internationale à Genève, auquel Public Eye a assisté, a fait du bruit au-delà des frontières helvétiques. Il a permis une plongée dans les mécanismes de « ce mal insidieux qui ronge l'humanité », selon une formule de

l'ancien secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, avec en toile de fond la République de Guinée, 11<sup>e</sup> pays le plus pauvre au monde.

Depuis les premières révélations en 2012, cette affaire a suscité l'intérêt des médias du monde entier. Ce qui n'est pas étranger au calibre de son principal protagoniste. Beny Steinmetz, un jour l'homme le plus riche d'Israël, magnat des mines et des diamants, a résidé jusqu'en 2016 face au jet d'eau de Genève, où il bénéficiait d'un forfait fiscal. C'est depuis la Cité de Calvin qu'il a tissé une toile complexe de structures offshore – cartographiée il y a sept ans par Public Eye – pour diluer ses responsabilités juridiques et optimiser sa fiscalité.

Beny et sa famille sont les seuls bénéficiaires de Balda, une fondation enregistrée au Liechtenstein dans les années 1990 par Marc Bonnant, l'avocat aux multiples casquettes. Balda est propriétaire de toutes les sociétés de la galaxie BSGR. Juridiquement parlant, le Franco-Israélien ne possède aucune société et ne joue aucun rôle opérationnel au sein du groupe qui porte son nom. Ses seules fonctions ? Prodiguer des conseils « stratégiques » et jouer les ambassadeurs. La justice genevoise a toutefois pu montrer qu'il est bien le « dirigeant effectif » de BSGR. Et que l'homme d'affaires « a collaboré de manière déterminante au processus de corruption » en Guinée, dont il est « le principal bénéficiaire ».

#### « Un cas d'école en matière de corruption »

Après six ans d'instruction, le Ministère public genevois a établi qu'entre 2006 et 2012, Mamadie Touré avait touché près de 10 millions de dollars de pots-de-vin pour encourager les affaires de BSGR auprès de son époux. Entre 2006 et 2010, le groupe a obtenu vingt permis de prospection, puis d'exploitation sur le mégagisement de fer de Simandou et celui de Zogota, au sud-est du pays. Sans expérience dans le secteur minier, BSGR a réussi un joli tour de magie : faire disparaître un concurrent de taille implanté dans le pays depuis les années 1990, Rio Tinto.

En juillet 2008, le président Conté, alors presque mourant, a signé un décret privant ce géant minier anglo-australien des concessions qu'il détenait sur les blocs 1 et 2 de Simandou nord. Tombées en décembre 2008 dans l'escarcelle de BSGR, 51 % de ces concessions ont été revendues en 2010 au groupe brésilien Vale, pour 2,5 milliards de dollars, alors que seuls 170 millions de dollars avaient été investis. Un bénéfice colossal, réalisé sur le dos de la population guinéenne.

« C'est un cas d'école en matière de corruption », s'est enflammé le premier procureur Yves Bertossa lors de son réquisitoire. L'acte d'accusation du procureur Claudio Mascotto retrace le cheminement des 8,5 millions de dollars arrivés sur les comptes de Mamadie Touré à Miami et Conakry, en plus des 2 millions touchés en cash. Afin de donner une apparence licite à

ces versements, des montages et sociétés-écrans ont été mis en place ; de fausses factures ont été produites sous prétexte d'achats d'engins de chantier, de location d'un yacht ou de contrats de consulting. Le magistrat genevois a pu s'appuyer sur les procédures ouvertes dès 2013 en Guinée, en Israël et aux États-Unis.

#### Un jugement à la hauteur des enjeux

Chose rarissime, ce sont trois maillons de la chaîne de corruption qui ont été jugés et condamnés à Genève. Pour la présidente du tribunal correctionnel, Alexandra Banna, les agissements « purement égoïstes » de Beny Steinmetz et ses coprévenus ont fragilisé encore davantage l'état de droit en Guinée. La lecture du jugement a fait voler en éclat les envolées humanistes de la défense, qui présentait le milliardaire – ou ex-milliardaire selon ses dires – comme un « bienfaiteur de l'Afrique », qui « donne les moyens d'exploiter les richesses à ceux qui ne les ont pas ». Le modèle d'affaire de BSGR ? Acquérir des concessions dans des régions très risquées et les revendre avant leur exploitation.

Reconnu coupable de corruption d'agents publics étrangers et faux dans les titres, le grand patron a écopé de cinq ans de prison et une créance compensatrice de 50 millions de francs. Frédéric C., qui avait déjà passé 22 mois derrière les barreaux aux États-Unis pour

## Lutter contre la corruption « Made in Switzerland »

Si ce verdict envoie un signal fort à l'ensemble du secteur des matières premières, très exposé aux risques de corruption, il ne doit pas faire oublier l'extrême difficulté pour les procureur-e-s suisses et étrangers d'instruire des affaires aussi complexes. Pour une condamnation, combien de cas ne sont jamais révélés, instruits ou jugés devant un tribunal ? Afin de prévenir de tels scandales, la Suisse doit agir en amont. La Loi fédérale sur le blanchiment d'argent (LBA) doit couvrir les actes liés à la création, la gestion ou l'administration de sociétés, de trusts et de fondations, notamment par des avocat-e-s. La publication de la liste des ayants droit économiques des sociétés dans les registres du commerce suisses est également essentielle.

obstruction à la justice en raison de ses péripéties en Floride, a été condamné à trois ans et demi de prison pour corruption et devra verser cinq millions à l'État de Genève. Quant à Sandra M. H., la fidèle administratrice qui, depuis son bureau genevois, gérait au quotidien les affaires du groupe, elle a été sanctionnée par deux ans de prison avec sursis et une créance compensatrice de 50 000 francs pour avoir « permis la mise en place du pacte corruptif » et facilité sa dissimulation.

### Une structure opaque mise en place depuis Genève

En octobre 2005, Sandra M. H. a vendu à Frédéric C. et ses deux associés une société nommée Pentler Holding Ltd (BVI), devenue le principal écran de la corruption. Le 20 février 2006, quand BSGR Guinée – filiale de BSGR – offre 17,65 % de son capital à Pentler, avec la promesse d'un bonus de 19,5 millions de dollars, officiellement en récompense du travail à venir en Guinée, elle ne tique pas. Le même jour, BSGR Guinée et la Guinée signent un protocole d'accord qui ouvre la porte à l'obtention des premiers permis miniers.

Grâce à ce montage, Mamadie Touré a pu dès 2007 devenir actionnaire de 33 % des parts de Pentler – via sa société Matinda – et obtenir une participation gratuite de 5 % dans le futur projet BSGR Simandou. « Je m'occu-

pais de nombreuses sociétés et n'ai pas prêté attention », a répondu Sandra M. H. « Et si c'étaient des trafiquants de drogue ou des terroristes, en tant qu'administratrice vous ne vérifiez rien ? », s'est insurgé le procureur Yves Bertossa. En mars 2008, BSGR a racheté pour 34 millions de dollars les parts de Pentler dans son capital. Cette transaction a permis de générer les fonds nécessaires au versement des pots-de-vin à Mamadie Touré.

L'épilogue judiciaire de cette affaire n'est pas près d'être connu car Beny Steinmetz, qui a pu rejoindre librement Israël à l'issue du procès, a fait appel. Son avocat M<sup>e</sup> Bonnann a quant à lui promis de recourir « jusqu'au Tribunal fédéral et jusqu'à Dieu s'il le faut » pour établir la vérité. ■



Reportage sur le procès  
et documents originaux :  
[publiceye.ch/fr/steinmetz](http://publiceye.ch/fr/steinmetz)



**Le regard de** Adrià Budry Carbó

## Les banques suisses engluées dans le cambouis pétrolier



**Public Eye**

Connaissez-vous déjà notre blog « **Le regard de Public Eye** » ? Dans ces colonnes, nos spécialistes, journalistes et porte-parole écrivent ce qui leur brûle les lèvres. Leurs commentaires et analyses décortiquent des faits surprenants, cocasses ou choquants, liés aux pratiques des multinationales et à la politique économique.

Voici un extrait d'un article de blog d'Adrià Budry Carbó. Membre de l'équipe d'investigation de Public Eye, il travaille sur le négoce de matières premières et sur son financement.

Si notre blog vous intéresse, vous pouvez vous abonner sur notre site internet : [publiceye.ch/blog](https://publiceye.ch/blog)

L'année dorée des négociants vire au cauchemar pour les plus grandes banques suisses qui pourraient perdre quelque 270 millions de dollars dans la faillite d'un trader dubaïote. Les manquements de la conformité bancaire sont pointés du doigt, alors que les maisons de négoce se muent en banquiers.

2020 : année bénie pour les grandes maisons de négoce de matières premières. Alors que les cours du brut frôlent (ou même percent) le plancher des courbes statistiques pendant cette année pandémique où toute l'économie mondiale s'est arrêtée, les traders profitent de leurs capacités de stockage pour vendre au bon moment et au meilleur prix. Dommage que les banques suisses qui les financent n'aient pas fait preuve du même niveau de clairvoyance.

### Créances en déshérence

Public Eye a obtenu un document qui révèle que Credit Suisse, UBS et les banques cantonales genevoise et vaudoise pourraient perdre conjointement jusqu'à 273,1 millions de dollars dans la restructuration du négociant de pétrole dubaïote GP Global, et sa filiale genevoise GP Global Suisse SA.

Credit Suisse (Switzerland) et UBS (Switzerland), à elles seules, cumulent plus de la moitié des créances en déshérence. Les banques cantonales vaudoise et genevoise, toutes deux en mains publiques, se retrouvent également exposées.

Ces créanciers notamment n'avaient, lors de l'octroi des contrats, pas pris le soin de gager leurs prêts sur la marchandise dont ils finançaient l'échange, le collatéral.

Ces pratiques contredisent le discours ambiant qui veut que le *trade finance* soit un secteur sûr puisque tout est gagé sur le collatéral. Fin février 2020, le Conseil fédéral a encore écarté l'idée de le régler en Suisse, considérant que les banques savent ce qu'elles font.

### Acteur « douteux »

Le niveau de risque de ces engagements est inquiétant pour la place financière suisse. D'autant que GP Global ne présentait pas tous les gages réputationnels.

La société blâme la chute des cours des matières premières et le défaut de « soutien total » de certains établissements financiers, tout en écartant les « rumeurs » sur sa véritable condition financière.

En réalité, les créanciers ont refusé d'ouvrir à nouveau leur porte-monnaie, sentant que quelque chose ne tournait pas rond avec les comptes de GP Global.

### Fraudeurs en pyjama

Dans une lettre envoyée à ses clients, et qui a fuité du côté de l'agence Reuters, le groupe affirme avoir découvert une fraude interne et promet de traîner en justice ses employés félons. Ils auraient profité du télétravail pour, « de connivence avec des entités externes », nuire au groupe ainsi qu'à ses clients, écrit l'avocat fraîchement engagé par GP Global.

L'affaire GP Global fait écho aux faillites retentissantes cet été des traders singapouriens Hin Leong, ZenRock ou Phoenix Commodities. Dans les deux premiers cas, la chute des cours du pétrole a révélé des « transactions hautement malhonnêtes » – selon la terminologie de la banque HSBC qui a dénoncé Hin Leong –, basées sur du pétrole qui n'existe pas. Ces cas ont aussi montré les carences de la conformité bancaire et donné un avant-goût de l'effet domino qui pourrait entraîner tout le secteur si un grand négociant venait à tomber. En atteste la chute de Hin Leong qui, après que les banques ont été effrayées par une série de défaillances d'autres négociants en pétrole, se sont ruées vers le négociant pour demander le remboursement de leurs crédits. Les craintes ont finalement été confirmées par le trader qui a avoué avoir caché 800 millions de dollars de pertes dans son bilan financier.

Mais alors que les grandes maisons de trading se muent peu à peu en financiers, octroyant des crédits à de plus petits acteurs ou à des pays en développement, n'est-il pas déjà trop tard pour se passer des négociants ? ■



Le texte d'Adrià Budry Carbó vous plaît ?  
Lisez la version complète en ligne :  
[publiceye.ch/fr/blog-adria](https://publiceye.ch/fr/blog-adria)



## Nouvelles pages web de Public Eye pour le personnel enseignant

Public Eye s'engage pour l'éducation depuis de nombreuses années, à travers un programme de visites dans les écoles, lancé il y a plus de 15 ans en Suisse alémanique et depuis peu en tant que projet pilote en Suisse romande, ainsi qu'en distribuant du matériel pédagogique sur DVD. Ce dernier étant quasiment épuisé et un peu daté, les enseignantes Maja Holenstein et Valérie Jillien ont retravaillé le contenu pour le mettre en ligne sur [publiceye.ch/education](https://publiceye.ch/education). Les enseignant-e-s y trouveront des idées didactiques en lien avec les programmes scolaires sur les thèmes de la mode et de l'agriculture. D'autres thématiques suivront. Public Eye répond ainsi à l'intérêt scolaire autour des questions de développement durable, et rassemble le contenu de son matériel pédagogique avec les thématiques traitées dans le cadre de ses visites dans les écoles. Les informations contextuelles et les fiches de travail permettent d'aborder la complexité du monde, de discuter de l'actualité et d'en déduire des possibilités d'action. Cette offre est destinée aux enseignant-e-s de l'école obligatoire et du secondaire.



Pour plus d'informations :  
[publiceye.ch/education](https://publiceye.ch/education)

## Victoire sur le brevet Kymriah de Novartis

Fin 2019, Novartis abandonnait un brevet européen sur son traitement personnalisé contre le cancer Kymriah, en réaction à l'opposition de Public Eye et Médecins du Monde (lire Magazine n° 19). Un article paru dans la revue scientifique française *Santé Publique* revient sur cette victoire inédite. Nous avons demandé l'annulation de ce brevet en juillet 2019, car la technologie à la base du Kymriah était déjà connue. Ce retrait par Novartis confirme indirectement le caractère abusif du brevet, et souligne la volonté du géant bâlois d'éviter un dangereux précédent. C'est la première fois qu'une opposition dans le domaine des brevets de la pharma initiée par des ONG aboutit à une révocation en Europe. Il s'agit d'un pas important dans la lutte contre l'utilisation abusive des droits de propriété intellectuelle, qui met en péril la pérennité financière des systèmes de santé, en Suisse également. Le monopole conféré par ces brevets permet en effet une politique de prix irresponsable, comme l'atteste le montant exorbitant obtenu par Novartis pour cette thérapie en Suisse: 370 000 francs pour une injection.



Pour accéder à l'article :  
[www.cairn.info/revue-sante-publique-2020-5-page-525.htm](https://www.cairn.info/revue-sante-publique-2020-5-page-525.htm)

## Sondage : Public Eye est-elle sur la bonne voie ?

Public Eye s'engage pour un monde plus juste et solidaire. Un monde dans lequel toute l'humanité pourrait vivre dans la dignité. Un monde qui respecterait les limites écologiques et prendrait soin de l'environnement pour les générations à venir. Un monde de coexistence pacifique, de participation démocratique et sans discrimination. Un monde, enfin, où les activités économiques seraient mises au service de l'humanité, avec des conditions de travail équitables pour une rémunération plus juste. Partout et pour chaque être humain. Pensez-vous que nous nous engageons sur les bons sujets ? Et de la bonne manière ? Notre action répond-elle aux attentes de nos membres, donateurs et donatrices ? Misons-nous sur les bons canaux ? Où et comment pouvons-nous nous améliorer ? Nous nous posons constamment ces questions, et vous pouvez désormais alimenter nos réflexions en répondant à notre questionnaire d'ici au dimanche 2 mai 2021. Si vous n'avez pas reçu d'invitation par courrier électronique, vous pouvez participer au sondage en suivant le lien ci-dessous.



Lien vers le sondage :  
[www.peye.link/sondage](https://www.peye.link/sondage)

## Signez la pétition #PayYourWorkers!

Depuis le début de la pandémie, des millions de travailleuses et travailleurs du textile ont perdu leur emploi ou ont dû faire face à de fortes baisses de salaire, et beaucoup ne peuvent plus nourrir leur famille. Les enseignes de la mode pourraient garantir le revenu des couturières et couturiers avec seulement 10 centimes par T-shirt, mais elles préfèrent les laisser payer pour la crise.

Nous demandons aux enseignes de la mode et aux détaillants de garantir le versement des salaires et indemnités de licenciement, et de respecter le droit du travail.

**Merci de soutenir vous aussi nos revendications en signant notre pétition #PayYourWorkers :**

- en nous retournant le coupon-réponse inclus dans ce magazine
- ou en ligne sur : [publiceye.ch/fr/payyourworkers](https://publiceye.ch/fr/payyourworkers)



### Pour en savoir plus sur l'industrie textile

#### Dépliant « La face cachée d'un T-shirt »

En dépliant ce flyer, vous découvrirez petit à petit les problèmes sociaux et environnementaux qui gangrènent l'industrie textile mondialisée. Et en le retournant, comment passer à l'action ! Car face aux dérives de la mode éphémère, nous pouvons toutes et tous nous engager, à notre échelle, pour une mode éthique.

#### Guide « Comment s'orienter dans la jungle des labels »

De plus en plus de consommateurs et consommatrices orientent leurs achats de vêtements en fonction de critères de durabilité écologique et sociale. Ce guide propose un tour d'horizon des labels existants et de leurs limites, en évaluant chacun d'entre eux selon des critères sociaux, écologiques et de transparence.

**Commandez ces deux dépliants gratuitement en nous retournant le coupon-réponse inclus dans ce magazine.**



L'ONG Public Eye (anciennement Déclaration de Berne) porte un regard critique sur l'impact de la Suisse et de ses entreprises à l'étranger. Par un travail d'enquête, de plaidoyer et de campagne, Public Eye demande davantage d'équité et le respect des droits humains partout dans le monde. Public Eye agit ici, en Suisse, pour un monde plus juste.

Public Eye, avenue Charles-Dickens 4, CH-1006 Lausanne,  
tél. +41 (0)21 620 03 03, [contact@publiceye.ch](mailto:contact@publiceye.ch), compte de dons 10-10813-5

[publiceye.ch](https://publiceye.ch)

[@PublicEyeSuisse](https://twitter.com/PublicEyeSuisse) [@PublicEyeSuisse](https://facebook.com/PublicEyeSuisse) [@publiceye.ch](https://instagram.com/publiceye.ch)



Agir ici pour  
un monde  
plus juste  
**Public Eye**

Agir ici pour  
un monde  
plus juste

**Public Eye**



**GAS/ECR/ICR**

nicht frankieren  
ne pas affranchir  
non affrancare

**B**

50244431  
000002

**LAPOSTE**



Agir ici pour  
un monde  
plus juste

**Public Eye**



**GAS/ECR/ICR**

nicht frankieren  
ne pas affranchir  
non affrancare

**B**

50244431  
000002

**LAPOSTE**



**Public Eye**  
Avenue Charles-Dickens 4  
1006 Lausanne

**Public Eye**  
Avenue Charles-Dickens 4  
1006 Lausanne

## Je signe la pétition #PayYourWorkers

M<sup>me</sup>  M.  neutre

Prénom

Nom

Rue / n°

Code postal / Ville

Adresse électronique

Signature

M<sup>me</sup>  M.  neutre

Prénom

Nom

Rue / n°

Code postal / Ville

Adresse électronique

Signature

Pour plus d'informations : [publiceye.ch/fr/payyourworkers](http://publiceye.ch/fr/payyourworkers)

**Merci** de nous retourner ce coupon-réponse d'ici au **31 mai 2021**.

Un grand merci pour votre soutien !

Nous vous informons volontiers des résultats de la campagne.



## Je commande gratuitement :

\_\_\_ exemplaires du dépliant « La face cachée d'un T-shirt »

\_\_\_ exemplaires du guide « Comment s'orienter dans la jungle des labels »

### Je souhaite :

devenir membre de Public Eye pour CHF 75.- par an.

### Mon adresse :

M<sup>me</sup>  M.  neutre

Prénom

Nom

Rue / n°

Code postal / Ville

Adresse électronique

Téléphone

